

# DIVERSITÉ CULTURELLE ET BIODIVERSITÉ POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE



© T. Ketkaew/PNUE

Table ronde de haut niveau organisée  
conjointement par l'UNESCO et le PNUE  
le 3 septembre 2002  
à Johannesburg (Afrique du Sud)  
à l'occasion du Sommet mondial  
pour le développement durable



Publié en 2003  
par l'Organisation des Nations Unies  
pour l'éducation, la science et la culture  
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP  
Composé et imprimé dans les ateliers de l'UNESCO

© UNESCO 2003

*Printed in France*

Editing and Design: DPDL/UNEP AND DCPI

# TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
--------------	---

<b>I. DIVERSITÉ CULTURELLE et BIODIVERSITÉ pour un DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	7
Documents de réflexion	7
Note introductive	7
UNESCO : Vers une culture de la diversité durable	8
PNUE : Diversité naturelle et diversité culturelle « Diversité et développement durable »	12
par le Professeur Arjun APPADURAI	16
Idées-clés et questions	20

## II. TEXTE DES INTERVENTIONS À LA TABLE RONDE

<b>1. Introduction par M. Koïchiro MATSUURA</b> Directeur général de l'UNESCO	21
<b>2. Discours et allocutions</b>	
S. Exc. M. Jacques CHIRAC, Président de la République française	24
S. Exc. M. Joaquim CHISSANO, Président de la République du Mozambique	27
S. Exc. M <sup>me</sup> Helen CLARK, Premier Ministre de Nouvelle-Zélande	30
M <sup>me</sup> Massoumeh EBTEKAR, Vice-Présidente de la République islamique d'Iran	33
S. Exc. M. Yashwant SINHA, Ministre des affaires étrangères de l'Inde	38
M <sup>me</sup> Rigoberta MENCHÚ TUM, Lauréate du Prix Nobel de la paix (1992)	40
M. Wole SOYINKA, Lauréat du Prix Nobel de littérature (1986)	44
M. Juan MAYR, ancien Ministre de l'environnement de la Colombie	47
Professeur Arjun APPADURAI, anthropologue - Yale University	49
M <sup>me</sup> Aminata TRAORÉ, ancienne Ministre de la culture du Mali	51
M <sup>me</sup> Esther CAMAC, Asociación IXACAVAA, Costa Rica Alliance internationale des peuples autochtones et tribaux des forêts tropicales	52
<b>3. Synthèse par M. Klaus TÖPFER</b> Directeur exécutif du PNUE	57

## AVANT-PROPOS

LE 3 septembre 2002, une Table ronde de haut niveau sur la diversité culturelle et la biodiversité pour le développement durable, a été organisée conjointement par l'UNESCO et le PNUE à Johannesburg pendant le Sommet mondial pour le développement durable. Présidé par S. Exc. M. Jacques Chirac, ce groupe interdisciplinaire éminent a affirmé que le respect et l'intégration de la diversité de la nature et de la culture sont une condition préalable au développement durable.

Les décisions sur les mesures concrètes à prendre afin de sauvegarder l'environnement et la diversité culturelle devraient reposer non seulement sur des recherches bien menées et des preuves fiables, mais aussi sur des valeurs concernant le monde que nous voudrions léguer à nos enfants. Aux termes de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, le respect de la diversité culturelle « élargit les possibilités de choix offertes à chacun » et, associé au maintien de la diversité biologique, il est essentiel à notre survie. La perte de diversité entraînera une grave détérioration de la qualité de la vie, voire la perte du sens même de celle-ci. Si nous laissons mourir des langues et des cultures, nous réduisons d'emblée la masse de nos connaissances sur l'environnement et le trésor de bienfaits que l'humanité peut en tirer.

Aujourd'hui, on comprend mieux qu'une réduction de la diversité, dans ses dimensions culturelles et écologiques, représente une menace pour la stabilité mondiale et rend le monde et ses habitants de plus en plus vulnérable. Il est donc encourageant que la Déclaration, accompagnée d'un plan d'application, adoptée à Johannesburg lors du Sommet mondial pour le développement durable, souligne que la diversité culturelle et la diversité biologique ont la même signification et la même importance pour le développement durable.

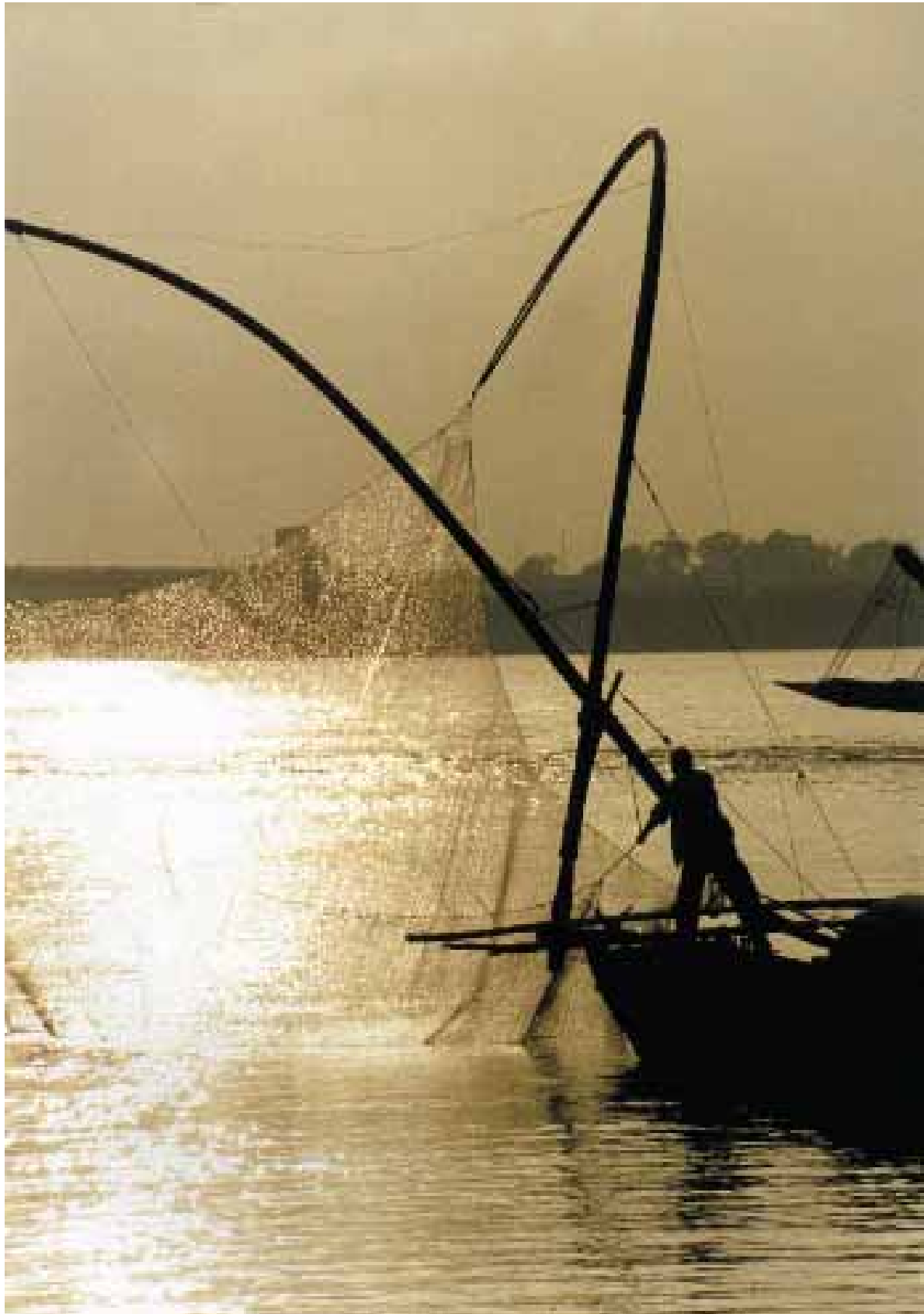
Le présent rapport est une compilation des documents de référence qui ont donné aux participants à la Table ronde des éléments d'observation et de réflexion. De plus, il contient les déclarations et les discours des participants à cette Table ronde et des chefs de secrétariat des deux organisations. La publication a pour objet, nous l'espérons, de faire progresser le dialogue sur la diversité culturelle et la biodiversité. Nous estimons que la durabilité de ces deux formes de diversité, qui sont étroitement liées, est essentielle pour la survie même de l'humanité. N'oublions jamais que l'interdépendance caractérise notre passé, notre présent et notre avenir.



**Koïchiro Matsuura**  
Directeur général  
de l'UNESCO



**Klaus Töpfer**  
Directeur exécutif  
du PNUE



© Hu Zong Hui/PNUE

# I. DIVERSITÉ CULTURELLE et BIODIVERSITÉ pour un DÉVELOPPEMENT DURABLE Documents de réflexion

## NOTE INTRODUCTIVE

La « Déclaration du Millénaire » des Nations Unies (2000) a lancé un appel en faveur du respect de la nature, considéré comme l'une des valeurs fondamentales de l'humanité. La Déclaration souligne: « Il convient de faire preuve de prudence dans la gestion de toutes les espèces vivantes et de toutes les ressources naturelles, conformément aux préceptes du développement durable. C'est à cette condition que les richesses incommensurables que la nature nous offre pourront être préservées et léguées à nos descendants. Les modes de production et de consommation qui ne sont pas viables à l'heure actuelle doivent être modifiés, dans l'intérêt de notre bien-être future et dans celui de nos descendants ». La Déclaration appelle à une nouvelle éthique de la conservation et de « l'économie » de l'environnement.

Le respect de la diversité biologique implique le respect de la diversité humaine. L'un et l'autre sont des éléments fondamentaux de stabilité et de paix sur la terre. Créer des formes de développement durable, en harmonie avec les besoins et les aspirations de chaque culture, exige d'abandonner des modèles qui s'attaquent fondamentalement aux vies et aux perspectives de ces cultures. La tolérance et le respect réciproque de la singularité culturelle sont les conditions indispensables d'une compréhension mutuelle accrue entre les peuples et d'une reconnaissance de notre commune humanité.

La diversité culturelle garantit un enrichissement mutuel pour l'avenir de l'humanité parce qu'elle est source d'innovation, de créativité et d'échanges. La diversité culturelle ne constitue pas un dépôt immuable qu'il suffirait de conserver; elle est site d'un dialogue permanent et fédérateur entre toutes les expressions identitaires. C'est la reconnaissance de ce dialogue quotidien comme principe fondateur qui doit être affirmée et préservée. Ainsi, il existe entre la diversité et le dialogue une relation de réciprocité. Le lien causal qui les unit ne peut être dénoué sous peine de compromettre la durabilité du développement. C'est ce processus qui fait de la diversité culturelle un langage commun de l'humanité pouvant être compris et parlé par tous. Ainsi définie, cette diversité implique la découverte de la présence de l'autre en soi, étant donné que chaque culture, comme chaque individu, rencontre dans les autres une parcelle irremplaçable de sa propre humanité. Loin de diviser, la diversité culturelle unit les individus, les sociétés et les peuples.

Le développement durable exige que la vision éthique des êtres humains se trouve autant que possible en harmonie avec les aspirations culturelles locales. La diversité culturelle devient garante de la durabilité parce qu'elle relie les objectifs d'un développement universel à des visions éthiques, crédibles et spécifiques. La biodiversité offre, à cette fin, un cadre propice.

## VERS UNE CULTURE DE LA DIVERSITÉ DURABLE

### Document de réflexion présenté par l'UNESCO

À l'aube du nouveau millénaire, l'humanité a une opportunité historique, voire une responsabilité, de s'engager plus que jamais en faveur d'une « culture de la durabilité » parce que la diversité culturelle et la biodiversité sont toutes les deux des valeurs pour le très long terme. En mettant l'accent sur la « diversité durable », nous reconnaissons que les êtres humains appartiennent à l'univers biologique, tout en étant la seule espèce sur terre qui a le privilège d'intervenir sur lui par la création de diverses formes de culture dans le temps et dans l'espace. L'avenir de la terre tout entière dépend donc d'eux. Ils ont par conséquent l'obligation d'assurer un équilibre adéquat entre santé environnementale (en particulier la biodiversité) et développement équitable. Ainsi, la diversité culturelle doit être vue comme un gage de la biodiversité.

La conception selon laquelle la diversité biologique et la diversité culturelle sont des phénomènes dissociés occulte la réalité qui est qu'elles se renforcent mutuellement et sont interdépendantes. L'on ne saurait en effet comprendre ni conserver son environnement naturel sans appréhender les cultures humaines qui l'ont façonné. Chaque culture possède son propre ensemble de représentations, connaissances et pratiques. L'intervention humaine sur l'environnement, y compris sa gestion, est un acte social et une expression culturelle.

Il est en effet évident que les modèles de développement élaborés depuis les années 1970, bien qu'ils aient été constamment révisés, n'ont pas répondu aux attentes qu'ils avaient suscitées. Le concept de développement durable ne doit pas se faire uniquement à travers un prisme économique dans lequel les avancées technologiques jouent un rôle moteur. Au contraire, le développement durable repose sur une compréhension précise du rôle joué par la biodiversité et par la diversité culturelle dans le maintien des écosystèmes. Le contexte de la mondialisation tend à privilégier l'interdépendance qui, souvent, se fait au détriment des pays les moins développés et au mépris de la diversité des cultures, et de leurs expressions. Ces nouveaux défis de la mondialisation rendent de plus en plus nécessaire une redéfinition des rapports entre culture et développement ou, plus précisément, entre diversité culturelle, diversité biologique et développement durable.

La diversité culturelle garantit un enrichissement mutuel pour l'avenir de l'humanité parce qu'elle est source d'innovation, de créativité et d'échanges. Elle devient ainsi, comme la biodiversité, le gage de la durabilité du développement, dans ses dimensions matérielle et immatérielle. Diversité culturelle et biodiversité, ensemble, détiennent la clef de la durabilité de nos écosystèmes. La Stratégie de Séville pour les Réserves de biosphère vise à conserver la diversité biologique et culturelle

à travers des sites servant à expérimenter et illustrer des modalités de développement durable.

Le degré d'interdépendance qu'entretient la diversité biologique avec la diversité culturelle est encore très largement méconnu. Elle va bien au-delà de ce qui est communément admis concernant les perceptions et les comportements diversifiés des populations vis-à-vis de la nature. Il existe une interdépendance entre la diversité biologique et la diversité culturelle. D'un côté, nombre de pratiques culturelles sont, dans leur existence et leur expression, tributaires de certains éléments spécifiques de la biodiversité; d'un autre côté, d'importants ensembles de diversité biologique sont développés, maintenus et gérés par des groupes culturels spécifiques, dont les langues et les savoirs sont les vecteurs de la gestion de ces ensembles.

La participation à la construction et à la création de la diversité biologique prend de nombreuses formes. L'extrême diversité des espèces de plantes domestiques et animales qui ont été développées et conservées par les cultures dans le monde est un exemple de cette force créatrice. Dans les écosystèmes agricoles tropicaux, les fermiers cultivent communément des dizaines d'espèces de plantes domestiques dans leurs champs, y compris de nombreuses variétés adaptées à des conditions environnementales et à des besoins culturels divers. Les populations ont également créé et continuent à entretenir des paysages culturels afin de maintenir des valeurs écologiques et culturelles spécifiques. Les paysages naturels variés, créés et entretenus par les Aborigènes australiens, à travers leur utilisation ingénieuse du feu, en sont un exemple parmi les plus connus. Il n'est jusqu'à la forêt tropicale amazonienne, considérée par nombre de personnes comme l'ultime expression de l'espace primitif, qui n'ait été façonnée au cours des millénaires par les interventions délibérées des peuples autochtones.

Pourquoi est-il si important pour certaines cultures que leur maintien aille de pair avec celui de la biodiversité qui les entoure? Le savoir est la réponse. C'est à travers le savoir autochtone, enraciné dans les langues locales, qu'un lien direct peut être établi entre diversité culturelle et diversité biologique. Les cultures détiennent le savoir sur la biodiversité, dont elles sont nées et se nourrissent.

La diversité culturelle ne constitue pas un dépôt immuable qu'il suffirait de conserver; elle est site d'un dialogue permanent et fédérateur entre toutes les expressions identitaires. C'est la reconnaissance de ce dialogue quotidien comme principe fondateur qui doit être affirmée et préservée. Ainsi, il existe entre la diversité et le dialogue une relation de réciprocité. Le lien causal qui les unit ne peut être dénoué sous peine de compromettre la durabilité du développement. C'est ce processus qui fait de la diversité culturelle un langage commun de l'humanité pouvant être compris et parlé par tous. Ainsi définie, cette diversité implique la découverte de la présence de



l'autre en soi, étant donné que chaque culture, comme chaque individu, rencontre dans les autres une parcelle irremplaçable de sa propre humanité.

Loin de diviser, la diversité culturelle unit les individus, les sociétés et les peuples, en leur faisant partager un fonds constitué de patrimoines immémoriaux, d'expériences actuelles et de promesses d'avenir. C'est ce fonds commun, dont chacun est à la fois contributeur et bénéficiaire, qui garantit la durabilité d'un développement pour tous.

Il est plus que temps aujourd'hui d'en prendre conscience, alors que la mondialisation pose de nouvelles questions et défis: bien plus qu'un phénomène économique, c'est également un phénomène culturel, technique et environnemental. La mondialisation fait peser le risque d'une homogénéisation croissante de l'environnement culturel et biologique. Il faut définir et mettre en œuvre des mesures politiques et juridiques aux niveaux national et international pour mieux promouvoir la pluralité des cultures, dans toutes leurs expressions, et de lutter contre la perte de la diversité biologique.

Des actions communes en vue de sauvegarder cette double forme de diversité doivent être entreprises, dans une approche globale, fondée sur la compréhension que les aspects biologiques et culturels ne doivent pas être dissociés, comme c'est trop souvent le cas.

La Table ronde s'est donnée pour objectif d'établir un nouveau protocole pour faire de la diversité culturelle l'une des priorités permanentes à prendre en compte au même titre que la biodiversité dans toutes discussions relatives au développement durable. Jusqu'ici, la notion de développement durable intégrait les paramètres économiques, écologiques et sociaux mais ignorait largement ceux de la culture. Il est évident qu'un changement de stratégie doit être opéré pour que la promotion de la diversité culturelle soit restituée au centre et non à la périphérie des débats. Pour y parvenir, il faut identifier les meilleurs moyens afin de créer une synergie entre priorités nationales et opportunités offertes par la mondialisation. Dans ce but, la Table ronde pourrait envisager diverses stratégies visant à définir des politiques globales, allant du domaine des institutions à celui de la communication afin de créer un dialogue constructif entre divers partenaires du monde politique, public et privé, et de la société civile, à l'échelon national et international.

La Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001) souligne la nécessité de renforcer le dialogue entre diversité culturelle et développement. Ainsi, l'UNESCO pourrait aider à consolider un tel dialogue, dans le cadre de son mandat qui a comme caractéristique centrale et permanente, la préservation et « la promotion de la féconde diversité des cultures du monde ».



© P. Landstra/PNUD

## DIVERSITÉ NATURELLE ET DIVERSITÉ CULTURELLE

### Document de réflexion présenté par le PNUE

TOUT au long de l'histoire de la Terre, les lois de la nature ont contraint les animaux, les végétaux et les autres formes de vie à évoluer pour donner des espèces diversifiées qui se sont adaptées à des milieux déterminés et en sont devenues partie intégrante pour former les écosystèmes. La diversité biologique témoigne de ce processus dynamique qui s'étend sur des millions d'années et dont dépendent la survie, la viabilité et la prospérité des espèces et des écosystèmes au sein desquelles celles-ci s'épanouissent.

Les sociétés humaines ont évolué pour s'adapter à ces divers milieux naturels. L'existence des personnes, les sociétés et les civilisations reposent sur la nature et les ressources naturelles. Diverses formes de cultures et d'institutions des sociétés humaines — politiques, religieuses, sociales ou économiques — sont sous-tendues par les fonctions assurées par des environnements et des ressources naturelles uniques qui procèdent de la diversité biologique.

La diversité culturelle est le reflet de la biodiversité. Nombreux sont ceux pour qui la biodiversité doit être perçue sous l'angle de la diversité humaine, car les différentes cultures et les individus d'origines sociales différentes appréhendent et saisissent la biodiversité de diverses façons en raison de leur propre héritage et de leurs expériences.

La diversité humaine est indissociable de la diversité naturelle. Ce sont des valeurs qui garantissent la prospérité des générations présentes et futures et de la planète. Ce sont d'elles que dépend l'avènement d'un développement durable. Cependant, un danger imminent plane sur cette diversité en raison des activités humaines. Comme cela est souligné dans le troisième rapport consacré à l'avenir de l'environnement mondial (GEO-3), l'affectation des terres à de nouvelles fins, les changements climatiques, la pollution, l'exploitation non viable des ressources naturelles et l'introduction d'espèces exotiques sont les principales causes des changements sans précédent touchant la biodiversité de la planète. L'érosion de la diversité biologique a notamment pour origine l'accroissement de la population humaine et des modes de consommation non viables, l'augmentation des volumes de déchets et de polluants produits, l'urbanisation, les conflits internationaux et le fait que les richesses et les ressources sont toujours inégalement réparties.

Un rapport du PNUE intitulé "Cultural and Spiritual Values of Biodiversity" (Valeurs culturelles et spirituelles de la biodiversité), publié en 1999 et qui complète l'Évaluation mondiale de la biodiversité, met en garde contre la menace sans précédent pesant sur la diversité des cultures humaines. Les langues sont considérées comme l'un des principaux indicateurs de la diversité culturelle car elles sont l'expression des héritages

intellectuels ainsi que le cadre dans lequel s'inscrit la conception singulière que chaque société a de la vie. Et pourtant, sur les 5 000 à 7 000 langues qui seraient parlées aujourd'hui, près de 2 500 sont menacées de disparition immédiate. Les causes sous-tendant l'érosion de la biodiversité sont également celles qui affectent principalement le fondement de l'existence des populations et la spécificité de leurs cultures.

La Déclaration ministérielle de Malmö (2000), fait valoir que pour lutter avec succès contre la dégradation de l'environnement, il convient de s'assurer de la pleine participation de tous les agents sociaux, et de faire en sorte que les populations soient conscientes et éduquées, que les valeurs éthiques et spirituelles et la diversité culturelle soient respectées et que le savoir autochtone soit protégé. Il est essentiel de comprendre les relations réciproques existant entre la diversité culturelle et la biodiversité et d'influer sur ces rapports si l'on veut parvenir à un développement durable.

Par de nombreux exemples l'histoire des hommes nous permet de constater comment les puissances dominantes ont diffusé leur langue, leur culture ou leurs produits dans d'autres pays et régions et sur d'autres continents, modelant sur les modes de vie des populations et le gouvernement des sociétés. La mondialisation à laquelle nous assistons, qui est sous-tendue par les progrès des techniques de communication, des transports, du commerce et divers autres aspects de notre époque, diffère par sa rapidité et son intensité. Le principal défi que nous devons relever aujourd'hui consiste à faire en sorte que cette mondialisation soit une force bénéfique pour tous les peuples de la planète. Il faut que ce phénomène soit équitable et n'entraîne aucune exclusion. Des efforts importants doivent donc être déployés pour façonner un avenir commun fondé sur notre humanité commune dans toute sa diversité comme cela est souligné dans la Déclaration du millénaire.

Les problèmes que nous connaissons aujourd'hui vont de la pauvreté, qui est source de pollution, dans la mesure où elle contraint le tiers de l'humanité engagé dans une quête désespérée de moyens d'existence à ravager les ressources et les milieux, jusqu'à la pollution de l'atmosphère, qui endommage les forêts et les lacs, engendre l'inondation des régions littorales de la planète, influe profondément sur l'agriculture, se traduit par une érosion de la biodiversité et nuit à la diversité culturelle. L'effondrement des systèmes d'exportation des denrées des pays en développement, le protectionnisme commercial et l'inégalité d'accès aux technologies sont au nombre des graves problèmes de notre temps. La dégradation de l'environnement a des incidences sociales et économiques dont pâtissent les déshérités qui ne disposent que d'une eau insalubre et de systèmes d'assainissement défectueux, ce qui se traduit par la propagation des maladies et le décès de millions de personnes et d'enfants dans les pays en développement, une pollution des milieux urbains telle que la santé des personnes est menacée ainsi que par des catastrophes naturelles, sources de nombreux dommages. La perturbation des équilibres des écosystèmes et l'érosion de la diversité biologique en sont la cause profonde.

On estime que près de 40 % de l'économie mondiale repose sur les produits et les fonctions assumés par les organismes vivants. Certains des pays et régions les moins avancés, aux cultures fécondes et variées, disposent de la plus grande partie de la biodiversité de la planète qui est indispensable à la survie de l'humanité. Les pauvres et les couches les plus vulnérables de ces sociétés sont souvent ceux qui en tirent directement parti. Les programmes d'éradication de la pauvreté devraient prendre en compte la protection de cette diversité car la vie des déshérités en dépend tout comme la possibilité d'améliorer leurs conditions d'existence en préservant simultanément l'identité et la diversité culturelle qui en font partie intégrante.

Les populations autochtones représentent 350 millions de personnes vivant dans plus de 70 pays. Au total, 4500 des 6000 cultures que compterait la planète sont des cultures autochtones. Nombre d'entre elles se déploient dans des régions richement dotées en biodiversité. Au cours de leur histoire, les populations autochtones ont élaboré des modes de vie et des cultures entretenant d'étroits rapports avec la nature. Leurs valeurs et leurs croyances ont évolué afin de leur permettre de respecter la nature et de vivre en harmonie avec elle et de préserver la diversité du vivant dont elles dépendent. Les milieux riches en espèces dans lesquels vivent les populations autochtones ont façonné leurs activités productrices et leurs valeurs spirituelles. De tout temps, ces populations ont exploité et préservé la riche diversité génétique de leurs milieux ainsi que celle des espèces et des écosystèmes.

Le mode de vie de la plupart des populations autochtones est tributaire de la biodiversité. Les croyances culturelles et religieuses ainsi que les valeurs spirituelles traditionnelles de ces sociétés ont souvent pour effet de prévenir la surexploitation des ressources et d'assurer la viabilité des écosystèmes dont elles dépendent, dans leur propre intérêt ainsi que dans celui des générations futures. La notion d'exploitation viable de la diversité biologique, qui est l'un des trois objectifs de la Convention sur la diversité biologique, est inhérente aux systèmes de valeurs des sociétés autochtones et traditionnelles.

Pour modifier les modes de consommation et de production en vigueur, qui sont condamnés à terme, il importe que toutes les valeurs et les fonctions contribuant au bien-être des populations et à la viabilité de la planète soient prises en compte, y compris certains aspects de la diversité culturelle et biologique.

Il conviendrait que dans un premier temps l'on admette que la plupart des problèmes soulevés par l'érosion de la biodiversité, la menace pesant sur la diversité culturelle et la pauvreté, que l'on s'est attaché à combattre séparément, sont en fait des problèmes étroitement liés qui intéressent le développement durable; par conséquent, il faut, pour pouvoir agir à tous les niveaux, se doter d'une approche globale et multiforme. Il conviendrait donc de prévoir des stratégies précises et de convenir de mesures concrètes. On pourrait envisager diverses formes de concertation auxquelles

succéderaient l'élaboration et la mise en œuvre de plans directeurs, de plans d'action et d'instruments juridiques.

Il faut également recenser et appliquer les moyens permettant de favoriser l'adoption d'une nouvelle éthique en matière de conservation et de gestion de l'environnement comme cela est souligné dans la Déclaration du millénaire de l'Organisation des Nations Unies. Assurer la mise en œuvre des instruments pertinents existant telles que la Déclaration universelle sur la diversité culturelle et la Charte de la Terre de l'UNESCO pourrait favoriser l'amorce d'une évolution devant aboutir à un nouvel ordre éthique.



© Mark Edwards/Still pictures/PNUE



## Diversité et développement durable par le professeur Arjun APPADURAI

### PRÉAMBULE

Le développement durable exige que la conception morale des êtres humains soit mise à profit dans le plus grand respect possible des aspirations culturelles locales. La diversité culturelle est une garantie de pérennité car elle associe les objectifs universels de développement à des conceptions morales plausibles et spécifiques. La biodiversité, à long terme, s'appuie aussi sur la diversité maximale de ces conceptions morales car, par définition, la biodiversité exige la prolifération et la protection de multiples régimes écologiques et équilibres environnementaux. Les êtres humains sont les acteurs principaux de ces équilibres, et si leur diversité s'appauvrit, il en va de même du trésor de conceptions morales reliant le bien-être moral et le bien-être matériel. Ainsi, la diversité culturelle est une garantie puissante de la biodiversité. Ensemble, ces deux types de diversité sont les meilleurs contrepoids à l'uniformité idéologique et technologique qui pourrait surgir si on laissait la mondialisation induite par le marché poursuivre librement sa course.

### DIVERSITÉ ET DÉVELOPPEMENT

La diversité culturelle est plus que le fait de la différence culturelle. C'est une valeur qui reconnaît que les différences dans les sociétés humaines sont les composantes de systèmes et de relations. La diversité culturelle est la valeur par laquelle les différences sont en relation mutuelle et en soutien réciproque. Allons plus loin: la diversité culturelle comme valeur exprime et implique d'autres valeurs, plus fondamentales encore, que sont la créativité, la dignité et le sens de la communauté. L'UNESCO accorde une valeur non négociable à la diversité culturelle en raison de sa relation profonde avec cette constellation de valeurs. Et sans celles-ci, aucune vision du développement ne peut s'inscrire dans la durée, car elle ne reposera pas sur l'engagement moral des acteurs et des sujets du développement, qui appartiennent à des communautés culturelles particulières.

### ÉLÉMENTS D'UN NOUVEAU CADRE

Il est aujourd'hui largement reconnu qu'une homologie existe entre la biodiversité et la diversité culturelle. Mais cette compréhension intuitive n'a pas fait l'objet d'une systématisation sous la forme d'un cadre conceptuel complet permettant de mettre en relation ces deux formes de diversité au sein d'une vision plus large du développement durable. Pour construire un tel cadre, il faut que nous nous posions les questions fondamentales suivantes:

#### I. PAUVRETÉ ET DIVERSITÉ:

Puisque les êtres humains appartiennent à l'univers du vivant mais sont souvent en position de déterminer l'avenir de celui-ci, ils ont l'obligation spéciale de garantir le

maintien d'un équilibre approprié entre la santé environnementale (en particulier la biodiversité) et le développement équitable. A une époque où les marchés et leur logique semblent dominer les relations à l'échelle du globe, les préoccupations environnementales, les préoccupations du marché et les préoccupations du développement semblent être en tension permanente les unes contre les autres. Dans de nombreuses parties du monde, un fossé de plus en plus profond se creuse entre les valeurs environnementales, qui sont considérées comme des valeurs de la classe moyenne sinon de l'élite, et les besoins des populations pauvres en matière de logement, de nourriture et d'emploi. Par exemple, les efforts de l'Inde pour préserver un environnement soigneusement régulé le long de la Côte Ouest se heurtent aux contestations de groupes urbains pauvres qui cherchent désespérément des espaces pour construire des habitations solides.

- la mondialisation des marchés peut-elle être respectée tout en insistant sur d'autres formes d'équité, tels que la réduction de la pauvreté et la sécurité de l'environnement ?

## **II. DIVERSES CONCEPTIONS DU DÉVELOPPEMENT :**

La diversité culturelle est le lien crucial entre les dimensions matérielle et immatérielle du développement. Le développement matériel peut être évalué en termes de santé humaine, de capacités économiques, de flux de marchandises et de garanties physiques quant à la sécurité et à la productivité. Le développement immatériel réside dans l'esprit de participation, l'enthousiasme de l'autonomisation, les joies de la reconnaissance et le bonheur de l'aspiration. Bien que ces marques immatérielles du développement puissent paraître évidentes, elles ont été trop souvent négligées, entraînant des faillites massives dans l'effort mondial pour développer des économies alternatives et transférer des technologies de survie.

La diversité culturelle fournit le lien essentiel entre ces deux dimensions critiques du développement, en elles-mêmes fondamentalement indivisibles, en garantissant le maintien de multiples visions du bien-vivre, et une large palette de connexions concrètes entre les représentations morales et matérielles du bien-être. De nombreux projets de développement ont échoué parce qu'ils n'ont pas réussi à établir une relation convaincante entre ces dimensions, ou parce qu'ils ont essayé d'imposer une vision unique de l'amélioration humaine et du bien-être matériel. En raison du fait qu'elle constitue un foyer créatif de visions du bien-vivre, et qu'elle constitue ainsi une source naturelle de motivation et d'engagement, la diversité culturelle est bien plus qu'une valeur décorative. C'est une ressource inépuisable de renforcement des liens entre valeurs culturelles et bien-être matériel.

- Par quelles politiques nationales et mondiales peut-on assurer le caractère renouvelable de la diversité culturelle en tant que ressource pour le développement durable ?



### III. LES MARCHES A L'ASSAUT DES COSMOLOGIES ?

Les principaux arguments en faveur de l'importance de la biodiversité sont fondés sur le constat que la terre ne possède pas de capacité infinie de régénérescence et que les stocks globaux dépendent de la préservation de la biodiversité et des soins qui lui sont prodigués, à tous les niveaux de l'échelle environnementale. Bien que de nombreux facteurs anciens aient contribué à la dégradation environnementale de la planète et de l'atmosphère, la tendance récente à l'escalade en matière de puissance des technologies extractives, d'intégration efficace des marchés à l'échelle mondiale, d'organisation rentable des formes de commerce, a généralement troqué la productivité à long terme et l'équité des échanges contre les profits à court terme de populations spécifiques.

Il existe aussi une tendance pour certaines cultures et sociétés à sortir gagnantes de l'histoire longue des changements technologiques, et pour d'autres à en sortir affaiblies ou marginalisées. Les populations autochtones de multiples régions du monde se sont montrés de brillants mandataires de la biodiversité de leur propre environnement. Les populations autochtones ont également développé des cosmologies complexes où l'interdépendance de l'homme et de la nature apparaît comme une valeur fondamentale, où l'équilibre et l'harmonie ont été privilégiés par rapport à la croissance et à l'innovation.

- Les populations autochtones peuvent-elles être encouragées à se faire une place sur le marché mondial sans pour autant sacrifier leurs cosmologies qui sont, fondamentalement, respectueuses de l'écosystème ?

### IV. DIVERSITÉ POUR LE LONG TERME :

Notre époque de globalisation pose des défis communs tant à la biodiversité et à la diversité culturelle, qu'à la relation spéciale qu'elles entretiennent. L'autonomie croissante des processus de marché (combinée à des technologies de plus en plus puissantes) fait encourir des risques imprévus à la biodiversité et à la sécurité environnementale. En même temps, la globalisation dans ses aspects culturels les plus soumis aux lois du marché menace d'éroder et de diminuer des formes culturelles plus localisées et historiquement plus vulnérables, aussi bien au sein de chaque société qu'entre elles.

Au cours de la période qui a suivi la naissance de l'UNESCO, et plus spécialement depuis l'essor rapide des marchés globaux, des flux économiques transfrontaliers et des interdépendances technologiques (phénomènes que nous évoquons souvent sous le terme de globalisation), nous en sommes venus à comprendre que la diversité culturelle est fondamentalement liée à des questions de droit, d'éthique et de liberté. Les forces du consumérisme global sont telles que de nombreuses sociétés éprouvent beaucoup de peine à maintenir leur dignité culturelle, tandis que s'engouffrent, venus de sources extérieures, des produits, des slogans et des images flamboyantes, de richesse et de modernité. Les marchés financiers mondiaux exercent une pression constante sur les gouvernements nationaux pour qu'ils sacrifient leurs priorités culturelles en faveur de

tendances compétitives globales. Le tourisme devenant une source vitale de revenus pour beaucoup de pays pauvres, de nombreuses cultures vivantes sont contraintes de se reconfigurer en autant de Disneylands pour l'amusement des visiteurs au lieu d'explorer leurs propres formes de créativité culturelle. Enfin, comme les immigrés, les réfugiés et d'autres étrangers en viennent à être vus comme des menaces pour la stabilité économique, une tendance croissante consiste à diaboliser les minorités culturelles et à substituer, souvent de manière violente, la pureté ethnique à la diversité culturelle.

Ce rétrécissement de l'espace dévolu à la créativité culturelle, à la dignité et à l'innovation comporte également des conséquences dangereuses pour la biodiversité. Dans les deux cas, un attachement aveugle et monothéiste aux principes du marché entraîne la marginalisation des valeurs transhistoriques. La diversité culturelle et la biodiversité sont chacune des valeurs du et pour le long terme. Et la diversité culturelle garantit l'éventail le plus ouvert de visions du bien-vivre, au sein duquel les relations à la nature peuvent également être variées, spécifiques, locales et autonomes.

- Quels sont les principes fondamentaux d'un protocole mondial de développement durable dans lequel les valeurs à long terme (qui soutiennent de façon inhérente la diversité, qu'elle soit culturelle ou biologique) ont les meilleures chances de déterminer les objectifs de développement à court terme plutôt que l'inverse ?



© Photographie chinois/PNUE

## IDÉES-CLÉS ET QUESTIONS

- 1. Il existe un lien entre aggravation de la pauvreté, régression de la biodiversité et paupérisation culturelle.**
  - Comment pourrions nous lutter contre la pauvreté tout en défendant aussi bien la diversité biologique que la diversité culturelle ?
  - Comment la diversité culturelle peut-elle devenir un principe actif dans le combat contre la pauvreté ?
- 2. La mondialisation est-elle une menace ou une chance pour la promotion de la diversité culturelle et de la biodiversité en faveur d'un développement durable ?**
  - La mondialisation augmente-t-elle ou diminue-t-elle les chances d'épanouissement de la diversité culturelle et de son corollaire, le dialogue entre les cultures et les civilisations ?
  - Quelles mesures politiques et juridiques doivent être prises aux niveaux national et international afin de promouvoir la diversité culturelle et de protéger la biodiversité ?
- 3. Des modèles à court terme de consommation et de production entraînent la régression de la biodiversité et de la diversité culturelle.**
  - Comment pouvons nous mettre en cohérence les modèles de consommation et de production avec la promotion de la diversité culturelle et de la biodiversité ?
  - Comment promouvoir la diversité culturelle et la biodiversité sans avoir recours à des modèles de production et de consommation à court terme ?
- 4. Il y a une prise de conscience croissante de la nécessité de faire attention aux menaces que la mondialisation pourrait constituer pour la diversité culturelle et les savoirs traditionnels, en particulier dans les communautés autochtones et locales.**
  - Quelles mesures prendre pour protéger les savoirs traditionnels des communautés autochtones et locales face à la mondialisation ?
  - Comment les populations autochtones peuvent-elles être encouragées à entrer dans le marché mondial sans sacrifier pour autant des modes de vie et des systèmes de valeurs traditionnels en harmonie avec l'environnement ?
- 5. Certains ont l'impression que l'intolérance culturelle et la violation des droits humains sont un résultat de la promotion de la diversité culturelle.**
  - Quelles mesures devraient être prises pour promouvoir la diversité culturelle de façon à consolider la paix et à assurer le respect des droits humains ?
  - Quelles mesures prendre pour stimuler une véritable diversité culturelle tout en refusant toute forme d'intolérance culturelle, de répression ou d'homogénéisation ?
- 6. Faut-il proposer un cadre réglementaire international – code d'éthique ou de bonne conduite, déclaration, plan d'action ou instrument juridique – pour promouvoir la diversité culturelle et la biodiversité en vue d'un développement durable ?**

## II. TEXTE DES INTERVENTIONS À LA TABLE RONDE

### 1. Introduction par M. Koïchiro Matsuura Directeur général de l'UNESCO

Monsieur le Président de la République française,  
Monsieur le Président de la République du Mozambique,  
Monsieur le Directeur exécutif du PNUE et cher collègue,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs

LE Sommet de Johannesburg constitue un grand défi pour l'humanité, parce qu'il reconnaît l'interdépendance de nombreux facteurs et enjeux dans le processus évolutif de notre planète. Et c'est un grand progrès. Les liens de réciprocité qui unissent l'économique, l'écologique et le social se voient ainsi reconnus, et nous autorisent à penser qu'un développement durable, viable et équitable est possible.



© Khalissa Ikhlef/UNESCO

« La diversité culturelle est fondée sur la conviction que chaque peuple a un message singulier à délivrer au monde, que chaque peuple peut enrichir l'humanité en apportant sa part de beauté et de vérité. » Ce furent vos propres paroles, Monsieur le Président Chirac, il y a un an à l'UNESCO.

Cette Table ronde — dont vous avez accepté d'assurer la présidence, M. Le Président Chirac — illustre, à sa manière, cette problématique. L'UNESCO entend ainsi souligner que la biodiversité et la diversité culturelle sont deux conditions essentielles du développement durable. La méconnaissance de cette réalité entraînerait un risque mortel pour l'humanité et pour la planète.

L'objectif est de faire comprendre que la culture ne doit pas être considérée comme appartenant à l'ordre du facultatif, opposée au biologique, qui serait de l'ordre du nécessaire. Diversité biologique et diversité culturelle se renforcent mutuellement et sont profondément interdépendantes. L'intervention humaine sur l'environnement, y compris sa gestion, est un acte social et une expression culturelle.

Comment, dès lors, comprendre ou conserver l'environnement naturel sans appréhender les cultures humaines qui le façonnent depuis la nuit des temps? Comment, en retour, comprendre la diversité culturelle sans considérer l'environnement naturel au sein duquel elle se développe?

Diversité culturelle et biodiversité, ensemble, détiennent la clef de la durabilité de nos écosystèmes, condition préalable à tout développement durable. C'est bien le message porté dans la Stratégie de Séville pour les réserves de biosphère, qui vise à conserver la diversité biologique et culturelle à travers de sites servant à expérimenter et illustrer des modalités de développement durable.

« It is in our interest as human beings not only to value our diversity, but also to use it to face the challenges we have today. » Ces mots, Monsieur le Président Chissano, ce sont ceux que vous prononciez lors de votre brillante intervention à la veille du Sommet du Millénaire à New York. Et vous avez raison. La diversité culturelle, parce qu'elle est source d'innovation, de créativité et d'échanges, garantit non seulement un enrichissement mutuel, mais un avenir viable pour l'humanité.

A l'heure de la mondialisation, on ne peut confier à la simple logique économique le soin de prendre en compte les enjeux humains et sociaux de la diversité, qu'elle soit biologique ou culturelle. Les États ont une responsabilité essentielle à cet égard. Il leur revient en particulier de veiller à soutenir ou à créer les conditions propices à l'expression et à l'épanouissement de cette diversité.

En approuvant par acclamation le 2 novembre 2001 la Déclaration universelle sur la diversité culturelle, les États membres de l'UNESCO ont accompli un geste haute-

ment symbolique. Ils ont exprimé non seulement leur préoccupation devant des dangers d'appauvrissement que recèle la mondialisation, mais aussi leur engagement d'y remédier par un soutien au principe même de la diversité. Ils ont également reconnu que la diversité culturelle est un processus vivant, qui a besoin de l'engagement actif des personnes et du soutien dynamique des institutions. C'est dire si la diversité culturelle, au sens où l'entend l'UNESCO, est loin d'être un cabinet de curiosités, constitué d'objets qu'il suffirait de mettre en vitrine.

Lorsque l'UNESCO entend protéger le patrimoine culturel matériel et immatériel, c'est pour assurer bien plus que la survie de la diversité culturelle : c'est pour assurer sa capacité même de renouvellement. C'est pourquoi il est particulièrement opportun que cette année 2002 ait été placée par les Nations Unies sous le signe du patrimoine culturel, faisant ainsi très concrètement écho à la Déclaration.

On associe cependant encore trop souvent le patrimoine aux vestiges monumentaux, alors qu'il revêt des formes très diverses, dont nombre sont de nature immatérielle. C'est particulièrement vrai dans beaucoup de pays en développement. Parce que le patrimoine immatériel est encore beaucoup trop négligé dans les politiques de préservation, alors qu'il constitue un élément fondamental de la diversité culturelle, l'UNESCO œuvre activement en faveur de sa préservation. Elle organisera dans quelques jours à Istanbul, en Turquie, une Table ronde des ministres de la culture autour de ce thème. Une soixantaine de ministres ont déjà confirmé leur participation, ce dont je me réjouis, démontrant là encore que l'élan amorcé l'an dernier par la Déclaration n'a pas faibli.

Loin de diviser, la diversité culturelle unit les individus, les sociétés et les peuples, offrant en partage un fonds constitué de patrimoine immémoriaux, d'expériences actuelles et de promesses d'avenir. La Déclaration sur la diversité culturelle oppose aux visions apocalyptiques du « choc des civilisations » et aux enfermements fondamentalistes la perspective d'un monde plus ouvert, plus créatif, plus démocratique. Car comme l'a écrit Lévi-Strauss, « la diversité est moins fonction de l'isolement des groupes que des relations qui les unissent ».

L'UNESCO, vous le constatez, est résolument engagée dans la « culture de la durabilité » : parce que diversité culturelle et biodiversité sont toutes deux des valeurs pour le très long terme.

Je vous remercie.



## 2. DISCOURS ET ALLOCUTIONS

**S. Exc. M. Jacques CHIRAC**  
Président de la République française

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir à cette table ronde sur la diversité culturelle, la biodiversité et l'éthique, organisée avec l'UNESCO, à l'initiative du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et de la France. Le développement durable n'est pas seulement une question technique ou économique. C'est une réponse à la crise écologique et sociale mondiale. C'est une vision éthique, qui nous interpelle sur les droits et les devoirs de l'Homme face à la nature et à la création.

Le temps est venu de compléter nos décisions politiques ou économiques par un dialogue des cultures et une réflexion en profondeur sur la nature du défi auquel nous sommes confrontés. Je suis pour ma part porté par quatre convictions.

La première, c'est que l'épanouissement de toute collectivité humaine repose sur la confiance dans son identité culturelle.

La deuxième, c'est qu'il n'y aura pas de mondialisation humanisée et maîtrisée sans respect de la diversité des cultures et des langues. Car il n'y a rien de plus étranger au génie humain que l'évolution vers une civilisation uniforme, de même qu'il n'y a rien de plus hostile au mouvement de la vie que la réduction de la biodiversité.

Ma troisième conviction, c'est que la mondialisation doit s'accompagner d'un effort de dialogue des cultures. Ce dialogue est nécessaire à la paix, parce qu'il contrebalance le risque de crispation identitaire et favorise le respect que les cultures du monde se doivent mutuellement.

Ma quatrième conviction, c'est que nul ne détient seul la solution aux problèmes complexes auxquels nous sommes confrontés. Nous devons progresser dans l'échange des expériences et des visions.

Comment par exemple construire une éthique écologique sans prendre en compte non seulement les progrès de la science, mais aussi ceux de la pensée sur tous les continents? Sans tirer parti des réflexions philosophiques et des valeurs que nous lèguent, par exemple, les grandes religions du monde?

Comment réduire le fossé entre l'homme moderne et la nature sans respecter les peuples premiers, sans respecter leur place dans le monde, afin que la culture, le savoir, la science qu'ils ont acquis au cours des millénaires nous éclaire ?

Comment construire une éthique mondiale sans réhabiliter les traditions orales d'Afrique, d'Asie ou d'Océanie ?

Malgré les immenses promesses dont elle est riche, la mondialisation menace la diversité. Telle qu'elle se développe aujourd'hui, elle s'appuie notamment sur les progrès fulgurants des technologies virtuelles qui altèrent les liens avec la réalité sensible. Elle est fondée sur la consommation de masse : la logique qui la porte pousse à la standardisation des produits, des normes et des langues. Fondée sur le commerce, elle tend à tout réduire à une marchandise. Prenons garde qu'elle ne devienne une force sans frein, ignorant les valeurs et sans autre finalité qu'elle-même.

Si nous négligeons d'encadrer la mondialisation par des lois, elle aboutira à l'appauvrissement de l'humanité.

Une des réponses que la France propose, c'est l'adoption par la communauté internationale d'une Convention mondiale sur la diversité culturelle. Elle serait le pendant de la Convention sur la diversité biologique. Elle donnerait force de loi internationale aux principes de la déclaration que vient d'adopter l'UNESCO.

Une telle Convention se situerait dans le cadre des valeurs universelles qui forment notre socle commun. Ces valeurs, nous les connaissons : ce sont celles de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et des pactes et traités qui en découlent. Celles qui reconnaissent le caractère sacré de l'Homme et de la vie, dont le respect s'impose comme impératif catégorique à toutes les activités humaines.

Une telle Convention affirmerait que la diversité culturelle appartient au patrimoine commun de l'humanité, qu'elle est un droit dont chaque État peut se prévaloir. Elle affirmerait l'égalité digne de toutes les cultures humaines.

Une telle Convention devrait naturellement concrétiser les droits et devoirs des États en la matière :

- respect du pluralisme linguistique et mobilisation pour enrayer la disparition des langues dans le monde : on estime qu'au rythme actuel, la moitié d'entre elles auront disparu dans ce demi-siècle. C'est une perte incommensurable ;
- affirmation du droit des États à soutenir la création par des politiques volontaristes et des actions appropriées ;
- affirmation du caractère exceptionnel des biens culturels, qui ne sont pas des biens comme les autres et dont la spécificité doit être respectée ;



- reconnaissance de la nécessité du dialogue des cultures pour avancer vers un monde plus pacifique et pour trouver ensemble les réponses aux problèmes contemporains;
- mise au point de mécanismes internationaux de coopération pour aider les pays à préserver leur patrimoine, matériel et immatériel, ainsi qu'à défendre leurs créations culturelles.

Cette Convention, il revient à l'UNESCO d'en prendre la responsabilité. C'est ainsi que cette organisation prendra sa part à l'édification des lois qui doivent gouverner la mondialisation. Avec ses partenaires intéressés, et d'abord avec ses partenaires francophones, la France y présentera une proposition dans les prochains mois.

Mesdames, Messieurs, la table ronde que nous formons illustre l'importance de notre débat. Je suis heureux qu'aient souhaité venir des chefs d'État et de Gouvernement et des ministres de tous les continents. Ils témoignent, par leur présence, que notre préoccupation est largement partagée.

Je suis heureux que des personnalités éminentes, emblématiques de ce que le monde contemporain a de plus prometteur, se soient jointes à nous. Je pense en particulier à mon amie Rigoberta MENCHU, Prix Nobel de la paix, à qui la renaissance des peuples et civilisations amérindiennes doit tant. Je pense aussi au grand écrivain africain et Prix Nobel de littérature Wole SOYINKA.

Grâce à vous, l'éthique et la recherche des valeurs auront une place essentielle dans notre discussion. Grâce à vous, le cœur et l'écoute ne feront pas défaut à notre sommet. Grâce à vous, la culture s'imposera peu à peu comme le quatrième pilier du développement durable aux côtés de l'économie, de l'environnement et de la préoccupation sociale.

Je vous remercie.

**S. Exc. M. Joaquim CHISSANO**  
Président de la République du Mozambique

L'INTÉRÊT que nous portons à la biodiversité, à la diversité culturelle et à l'éthique témoigne incontestablement de l'importance de ces questions et de leur lien avec la pérennité de l'humanité dans le contexte de la lutte mondiale contre la pauvreté. Œuvrer en faveur d'une interaction positive et créatrice entre la biodiversité, la diversité culturelle et l'éthique constitue un impératif pour toutes les sociétés. Les peuples ont toujours existé dans la diversité des cultures et ont su exploiter de manière durable les ressources naturelles présentes dans leur environnement. Ils ont acquis des connaissances précieuses et ont institutionnalisé et appliqué des règles pratiques tout au long de l'histoire. L'homme fait partie intégrante de la nature et il doit donc toujours considérer la destruction de la nature comme un acte d'autodestruction.

Pour ce qui est de la protection de l'environnement, deux conceptions coexistent en matière d'éthique sociale. La première se fonde sur des textes écrits, alors que la seconde a pour base la règle orale. Cette deuxième conception domine dans la majorité des pays moins développés, tels que le Mozambique, et repose sur des systèmes d'administration et de gestion dont les principes se perpétuent et se développent par le biais de la transmission orale d'une génération à l'autre. Cette forme d'éducation s'appuie sur des mythes, des rituels, des tabous et d'autres formes de croyances. Pour autant, elle a le pouvoir de susciter la cohésion des individus, de créer une culture de protection des écosystèmes et finalement, de perpétuer des cultures ainsi que des valeurs morales et éthiques. D'où, par exemple, le respect porté à un grand nombre de forêts sacrées, dont l'importance tient essentiellement à la nécessité de préserver des ressources en eau, des variétés animales et végétales rares, de même que des espèces de grande valeur environnementale et médicinale.

Récemment, les gouvernements nationaux et les organisations internationales ont trop favorisé des systèmes modernes de gestion des ressources naturelles au détriment des savoirs endogènes, qui sont pourtant garants de la survie d'une grande partie de la population rurale.

Au Mozambique, environ 80 % de la population vit et travaille en s'appuyant sur des règles coutumières. S'efforçant d'atteindre toutes les couches de la société, la politique du gouvernement mozambicain tend à promouvoir le respect des traditions tout en encourageant des organismes publics et privés à mener des études socioculturelles sur des traditions historiques locales, y compris les systèmes politiques traditionnels et les traditions culturelles liés à la préservation de l'environnement et à la production et à la répartition des richesses. Simultanément, le gouvernement encourage aussi les communautés à accorder une place importante aux traditions positives.

A cet égard, les organisations internationales doivent s'employer à mobiliser toujours plus de ressources pour permettre aux gouvernements d'atteindre cet objectif sans négliger la dimension socioculturelle dans la définition de leurs politiques et la mise en œuvre de leurs projets de développement.

Le développement doit être envisagé comme la réalisation du bien-être matériel et spirituel de chaque individu. La diversité culturelle n'est pas compatible avec l'existence d'un modèle de développement rigide ou unique. Le développement doit prendre en considération la spécificité culturelle de chaque peuple ou communauté. Ainsi, pour être efficaces, les programmes de développement doivent prendre en compte, outre des aspects matériels, des valeurs éthiques et spirituelles. La réalisation de cet objectif suppose la participation active des communautés, puisque celles-ci constituent la principale cible du développement.

Au Mozambique, des efforts sont actuellement mis en œuvre afin d'organiser des contacts entre chercheurs, législateurs, décideurs et des membres de communautés afin d'harmoniser le système juridique moderne et les systèmes traditionnels dans la perspective d'une utilisation durable des ressources. Des programmes d'information et l'organisation de tribunes publiques sur des questions juridiques telles que le droit foncier, le droit de l'environnement et la législation touchant le patrimoine culturel sont parmi les principales initiatives prises dans ce cadre. L'utilisation, la promotion et la préservation des langues locales constituent les moyens essentiels dont nous disposons pour témoigner de l'importance de notre culture multiethnique et multilinguistique. Le gouvernement du Mozambique, en partenariat avec des institutions privées, des ONG et des organisations religieuses, encourage l'utilisation des langues locales dans l'enseignement et la diffusion d'informations sur l'éducation civique et l'éducation environnementale, ainsi que dans la lutte contre le VIH/sida.

La radio nationale et des stations de radio communautaires prévoient, dans leurs programmes, des plages horaires spéciales pendant lesquelles sont utilisées des langues locales. Pour lutter contre l'analphabétisme, on s'attache actuellement à faire en sorte que l'éducation initiale soit dispensée dans les langues locales.

La mondialisation est un processus qui s'est amorcé dès que des contacts se sont établis entre des sociétés humaines. Dans cette interaction, il n'y a à priori aucune culture inférieure ou supérieure et toutes les civilisations, prises ensemble, forment l'humanité.

La dynamique de la mondialisation devrait favoriser la promotion de systèmes culturels et éthiques tout en faisant ressortir la nécessité de préserver les systèmes reposant sur les savoirs endogènes. Par exemple, il est indispensable de faire appel aux technologies de communication modernes utilisées à des fins de recensement et de

conservation pour améliorer les techniques de collecte, de protection et de diffusion des valeurs culturelles des communautés.

Un grand nombre d'initiatives et de politiques ont été proposées dans diverses régions du monde dans un but de valorisation de la nature. D'un côté, nous encourageons des initiatives qui visent à valoriser la nature, mais de l'autre, nous continuons aussi des pratiques allant à l'encontre de ces initiatives. Il existe divers exemples d'actes délibérément contraires à celles-ci qui sont motivés par un désir de profit économique immédiat, tels que la recherche irraisonnée de profits, et qui se conjuguent à des atteintes à la nature provoquées, elles, par la pauvreté, comme les feux de broussailles sauvages liés à l'agriculture de subsistance.

Si nous voulons vraiment valoriser la nature, nous devons renforcer la législation sur l'environnement et veiller à son application. Il importe d'intensifier nos programmes d'éducation environnementale et d'appliquer des solutions technologiques de remplacement telles que, par exemple, l'utilisation d'intrants agricole efficaces.

Afin d'atteindre les objectifs souhaités, il faudrait donner à des institutions telles que les commissions écologiques spéciales sur l'éthique et la diversité culturelle les moyens de jouer un rôle plus efficace. Leur mission devrait être renforcée et intégrer par exemple les aspects suivants :

- la coordination, le suivi et l'évaluation des recommandations faisant suite à la Convention sur la diversité biologique;
- la mobilisation de ressources financières, la définition de méthodes de travail dans le contexte de l'environnement et l'élaboration de règles de conduite générales; et
- la création d'une base de données sur les aspects culturels de l'environnement.

Je vous remercie de votre attention.



© Kirprempool/UNEP/Still pictures

**S. Exc. M<sup>me</sup> Helen CLARK,**  
Premier Ministre de Nouvelle-Zélande

Je vous remercie. Monsieur le Directeur exécutif du PNUE, Monsieur le Directeur général de l'UNESCO, Monsieur le Président de la République française, Mesdames et Messieurs les participants à la Table ronde, Mesdames et Messieurs,

**A**u cours des cinq minutes dont je dispose, je souhaiterais formuler brièvement trois observations: premièrement énoncer une nouvelle fois l'importance du principe de la biodiversité, deuxièmement, souligner les liens entre la biodiversité et la diversité culturelle et troisièmement, évoquer l'impact de la mondialisation sur la diversité culturelle. Je voudrais reprendre et appuyer l'idée d'une Convention mondiale sur la diversité culturelle lancée par M. Chirac à cette tribune. Il a, semble-t-il, inventé pour nous un nouveau concept consistant à faire de la culture, aux côtés de l'économie, de l'environnement et des préoccupations sociales, le quatrième pilier du développement durable.

Tout d'abord, je réaffirmerai rapidement l'importance de la biodiversité en soulignant sa valeur intrinsèque. Nous savons en effet que la diversité est garante de la stabilité et de la pérennité des écosystèmes. Ceux-ci sont parfaitement adaptés aux contextes dans lesquels ils se situent. Ainsi, lorsqu'on compare les forêts naturelles et les forêts à plantations monoculturelles, on observe que ces dernières sont beaucoup plus vulnérables aux maladies. La forêt naturelle a une valeur propre. Si l'on modifie l'une de ses composantes, c'est l'ensemble de l'écosystème que l'on modifie et que l'on met en danger.

Je tiens donc à rappeler avec force que la biodiversité a une valeur intrinsèque. A ceux qui n'en sont pas persuadés, je rappellerai par ailleurs l'intérêt qu'il y a à préserver une large diversité biologique. Dix des vingt-cinq médicaments les plus importants utilisés dans le monde sont issus de ressources naturelles. Qui sait quelles autres solutions peut encore apporter un environnement naturel diversifié aux problèmes de l'humanité? Préserver la diversité des espèces assure à l'humanité la possibilité d'enrichir ses connaissances.

J'aborderai ensuite la question des liens entre la biodiversité et la diversité culturelle. Je crois comprendre que M. Töpfer, avec qui j'ai eu une conversation très stimulante en Nouvelle-Zélande, en juillet dernier, au sujet de ces liens, est à l'origine de cette Table ronde. Un très grand nombre de pratiques culturelles se développent en interconnexion avec l'environnement naturel où vivent les populations.

Si l'environnement naturel est modifié ou disparaît, le savoir culturel dont il est le socle disparaît aussi, puis les pratiques culturelles qui y sont liées disparaissent à leur tour. Il est clair que les cultures des populations autochtones sont fortement touchées par le contrecoup de la diminution de la biodiversité. A mesure que la forêt recule, les cultures de petits groupes autochtones dont les modes de vie sont étroitement liés à la

forêt, que ce soit en Amazonie, en Bolivie ou en Papouasie, disparaissent en même temps que la forêt. Leur langue, ainsi que tous les aspects de leur culture sont à jamais perdus.

Enfin, en ce qui concerne l'impact de la mondialisation sur la diversité culturelle et la biodiversité, je ferai les observations suivantes. Les cultures autochtones pâtissent à la fois de la diminution de la biodiversité et de l'impact de la mondialisation. Nous savons qu'une nation aussi puissante que la France exprime souvent la crainte que sa langue et son identité culturelle soient menacées par la mondialisation. On peut par conséquent imaginer l'ampleur de la menace que celle-ci représente pour les cultures de petits groupes autochtones ou de petites nations, alors que les médias dominants et les langues dominantes dans les relations commerciales et la culture contribuent à évincer les autres langues et les autres cultures.

Mon pays s'attache sérieusement à rétablir l'usage de la langue des Maoris. Cette population a été à l'origine d'initiatives en ce sens en 1979, après avoir constaté qu'elle n'utilisait plus la langue de ses ancêtres comme première langue depuis plusieurs générations. La revitalisation du maori a débuté avec la mise sur pied de structures d'apprentissage de la langue destinées aux jeunes enfants. Actuellement, il existe plus de 600 structures de cet ordre financées par l'État, dont l'objet est de promouvoir l'usage du maori dès le plus jeune âge. L'usage du maori s'est aussi développé au sein du système scolaire, où des cours sont assurés dans cette langue.

Du fait de la mondialisation, il est aussi difficile pour de petites nations telles que la Nouvelle Zélande de préserver leur identité. Nous ne sommes pas qu'une banlieue de Londres ou de Los Angeles. Nous avons un mode de vie et une culture spécifiquement néo-zélandais. Mais là encore, je voudrai souligner que lorsque les médias dominants expriment les valeurs et les modes de vie de cultures et de pays dominants, les petits pays comme le nôtre se sentent menacés dans leur culture.

Nous devons donc prendre des mesures particulières pour promouvoir notre propre culture auprès de notre propre population. L'adoption d'une charte de la télévision publique se situe dans cette optique. En Nouvelle-Zélande, la télévision publique n'est pas simplement en concurrence avec la télévision commerciale, il lui incombe de refléter les valeurs, le patrimoine, les formes d'art et les points de vue de la Nouvelle-Zélande. Par ailleurs, nous nous sommes prononcés en faveur de l'institution d'un quota de musique néo-zélandaise à la radio. Mais, même une telle mesure est difficile à mettre en œuvre, car un gouvernement néo-zélandais précédent a adhéré au GATT sans formuler de réserve au titre de la culture. Par conséquent, une loi qui imposerait maintenant un tel quota serait probablement en infraction avec les obligations auxquelles sont tenues les membres de l'OMC.

Notre but est de soutenir la créativité dans le milieu artistique qui exprime le caractère distinctif de notre nation. A cet égard, il est très intéressant de noter que



notre culture a donné naissance à des formes d'art transformationnelles alliant des éléments provenant à la fois de la culture autochtone et de la culture coloniale, qui font de notre pays ce qu'il est aujourd'hui. Ainsi, des œuvres ont été expressément composées pour un orchestre de musique classique en accompagnement de spectacles traditionnels maori. De même, le corps de ballet classique néo-zélandais a intégré dans son programme des danses maori. Des œuvres dramatiques reflétant les conceptions et les thèmes maori sont composées. Et des ballets contemporains s'inspirant des traditions spécifiques des Maoris et des peuples du Pacifique sont représentés en Nouvelle-Zélande.

Permettez-moi, par conséquent, de revenir sur l'importance de la culture qu'a soulignée M. Chirac. Je pense que la communauté mondiale doit intégrer, parallèlement à l'environnement, à l'économie et au progrès social ce quatrième pilier, la culture, à la définition du développement durable. Car ce qui fait l'intérêt de notre planète, ce qui contribue à notre diversité, n'est pas uniquement d'ordre biologique ou social. Ce sont aussi des caractéristiques culturelles qui, lorsqu'elles viennent à disparaître, peuvent difficilement renaître.

Je vous remercie de votre attention.



© Khaïssa Ikhlef/UNESCO

**M<sup>me</sup> Massoumeh Ebtekar**  
Vice-Présidente de la République islamique d'Iran  
et responsable du ministère de l'environnement

Au nom d'Allah  
Monsieur le Président, Excellences,

**J'**AIMERAI tout d'abord remercier le PNUE et l'UNESCO d'avoir organisé cette réunion conjointe. J'espère aussi vivement que cette entreprise contribuera à améliorer toute vie.

La diversité de notre monde n'a pas de prix et doit nous être chère. La création divine est d'une multiplicité extrême et possède d'éclatantes nuances et variétés. C'est pourquoi chaque genre, chaque espèce et chaque créature a une identité unique. La structure et la formulation complexes du code génétique sont faites pour s'adapter à une grande diversité de formes de vie et pour enrichir la diversité du vivant.

Le même principe s'applique à l'esprit et à la nature humaine, aux sociétés humaines ainsi qu'aux cultures et aux civilisations. Bien qu'ils aient des traits communs et nourrissent des aspirations et des valeurs communes, les êtres humains ont une multitude de différences innées. S'ils ne font qu'un par l'esprit divin qui les anime, chacun a une personnalité distincte et unique.

Cette variété illustre la sophistication de la vie et la complexité qui s'est instaurée au cours des âges pour aboutir à la prodigieuse diversité biologique des écosystèmes et la merveilleuse multiplicité sociale et culturelle des sociétés humaines. Tandis que le monde universitaire reconnaissait et ces différences sociales et culturelles fondamentales et s'en félicitait, les milieux politiques et sociaux les considéraient comme une menace potentielle contre le statu quo, ou à tout le moins comme un problème considérable.

De manière générale, la diversité est un obstacle au contrôle autocratique, à la domination coloniale et à l'hégémonie culturelle. Sur le plan culturel, elle permet de choisir parmi une véritable palette de possibilités. Elle crée un espace social où l'identité et la dignité peuvent se manifester. Sur le plan politique, la diversité offre une approche démocratique authentique et donne à la société civile et aux minorités une chance de participer au processus de prise de décision.

A l'échelle mondiale, elle favorise une approche multilatérale et fournit à toutes les parties prenantes l'occasion d'intervenir dans un processus démocratique. Sur le



plan religieux, c'est une bénédiction de Dieu. Le Saint Coran la définit comme un moyen de connaissance et d'interaction de sorte que les différences de race, de sexe et d'ethnie n'impliquent ni supériorité ni infériorité. Le Coran stipule que les termes vertueux et pieux s'appliquent à ceux qui, aux yeux de Dieu, sont remplis de dignité, ce qui n'a aucun rapport avec l'identité de groupe.

La mondialisation a créé dans le monde d'aujourd'hui des problèmes et opportunités inégalement répartis. Ce phénomène peut toutefois être considéré comme une chance s'il permet d'entamer un débat constructif, d'appréhender et d'apprécier les différences avec largeur d'esprit, comme l'implique le Coran. Dans ce contexte, il favoriserait et créerait le savoir sous sa forme la plus authentique. Malheureusement, cet aspect positif de la diversité est souvent menacé, affaibli et mis à mal en tant qu'obstacle à la domination unilatérale.

La diversité est en péril quand un moyen de communication mondial omniprésent ne reflète que les différentes nuances d'une culture dominante caractérisée par une marchandisation pure et simple. Bien que très nombreux, les médias semblent en fait totalement hypnotisés par un style et une perception donnés.

La tendance à résumer les nouvelles et les informations en octets sonores, à simplifier et généraliser à l'excès, ainsi qu'à procéder à des extrapolations élémentaires d'événements complexes sacrifie invariablement la diversité des opinions et affaiblit le poids du message. Pouvons-nous être partisans de la mondialisation lorsqu'elle entraîne un monopole du commerce, une hégémonie culturelle et une approche unilatérale et autoritaire de la politique mondiale ?

Pour apprécier et reconnaître la valeur inhérente à la diversité, il nous faut défendre la valeur de la vie sous toutes ses formes, comme un don divin qu'incarne la naissance de chacune d'elles. Dans la pratique, nous avons dévalué la vie en politique comme la chasse et le braconnage l'ont fait dans le domaine de la biodiversité. Nous avons dévalorisé la vie humaine en tolérant que l'on commette contre l'humanité des crimes et atrocités auxquels la communauté mondiale n'est pas parvenue à mettre un terme. L'exemple flagrant de la nation palestinienne opprimée continue d'en témoigner quotidiennement.

Pouvons-nous réellement restaurer le caractère sacré et la valeur sublime de la vie et instituer un mécanisme de gouvernance mondiale qui soit juste afin de protéger des systèmes de vie et de rétablir des pratiques responsables dans les sociétés et entre les membres de la communauté mondiale sans modifier nos conceptions fondamentales et notre vision du monde ? N'oublions pas que la destruction de la nature et de la biodiversité ne nuira pas uniquement à la qualité écologique de la vie humaine sur terre, mais que les répercussions culturelles et éducatives de politiques préjudiciables à l'environnement sont elles aussi immenses et littéralement effarantes.

Il faut aussi comprendre que pour apprécier la diversité culturelle, il est indispensable de défendre et de reconnaître l'importance de la dignité humaine. Comment se peut-il que des êtres humains soient constamment soumis à des conditions dégradantes? Des femmes et des hommes sont régulièrement traités comme des marchandises et ravalés au rang de produits librement négociés. Toutes les normes morales et éthiques sont transgressées au nom du divertissement, de la culture et des médias.

L'approche neutre qui prétendait libérer l'humanité des chaînes des principes éthiques et religieux peut-elle la protéger des fléaux de la mafia moderne qui régent l'esprit de la jeunesse grâce aux messages décadents que diffusent des moyens de communication par satellite courant le monde entier? Ce faisant, non seulement notre jeunesse se fait voler son âme et sa dignité, mais encore commercialise gratuitement les produits qui la détruisent tout en renforçant dans la foulée ce cycle économique insidieux.

Dans l'industrie du film et du cinéma, et maintenant sur l'Internet, la libéralisation de marché a laissé au secteur des affaires toute latitude pour façonner et orienter la culture, l'esprit et le mode de vie des particuliers et des sociétés dans son propre intérêt, part de marché et profits. Combien de temps faudra-t-il au secteur privé pour apprendre à se comporter de manière responsable et pour diffuser des messages convenables?

Les religions font partie intégrante des cultures et des civilisations. Récemment encore, les instruments internationaux adoptaient une approche neutre, passaient sous silence les convictions religieuses et invoquaient une orientation qui évitait les jugements de valeur, éliminait l'éthique et la responsabilité morale de tout programme mondial. Le rôle de la religion dans la promotion d'un comportement responsable, le maintien d'un cadre éthique et l'incitation à une autodiscipline qui permet de surmonter le désir de jouissance immédiate et l'égoïsme dans l'intérêt à plus long terme et plus général de l'humanité ne peut pas et ne doit pas être sous-estimé.

Les religions défendent l'idée que chacun a l'obligation de rendre compte et est responsable de ses actions et de ses réalisations: la vie est un combat où tous seront jugés en fonction de leurs intentions et de leurs actions. La croyance en une justice suprême et en l'Au-delà est la garantie d'une approche éthique qui tient compte des conséquences à long terme de l'action et de la pratique.

Les tendances à la précarisation résultent de multiples facteurs, notamment de décisions à court terme qui compromettent des intérêts à long terme, comme les pratiques en matière de gestion des ressources naturelles, ou qui encouragent des modes de consommation et de vie qui ne peuvent s'inscrire dans la durée et grèvent

lourdement les ressources terrestres. L'approche éthique qui fait défaut au monde d'aujourd'hui est un élément qu'il faut absolument prendre en compte lorsqu'on traite des questions mondiales.

Peut-on douter de l'émergence d'une conscience nouvelle, due à la sensibilisation de l'humanité, mais également motivée par les pertes cruelles et les douloureuses carences qui l'ont blessée au cœur? Cette conscience a besoin d'une solide assise spirituelle et morale.

Seuls le dialogue et la réconciliation peuvent nous permettre de relever les défis que pose la résolution des conflits. Les problèmes entre l'Est et l'Ouest, entre religion et laïcité, violence et tolérance, modernité et tradition sont de véritables défis susceptibles de donner lieu à des différends ou de dégénérer en conflits si on ne les aborde pas sous le bon angle. Les pays en développement sont mécontents de l'ordre économique actuel et des promesses non tenues. Les sociétés développées ne sont peut-être pas en mesure de répondre aux besoins et aux aspirations futures de leurs populations et de leur jeunesse.

Excellences,

Le Président Seyyed Mohammad Khatami a marqué un tournant en proposant l'idée du Dialogue entre les civilisations et sa célébration en 2001, heureuse nouvelle, chaleureusement accueillie dans un monde déchiré par des conflits entre modernité et tradition, cœur et esprit. C'est ironiquement la même année que le terrorisme et le militarisme ont ébranlé le monde, preuve éclatante de l'importance vraiment capitale de ce concept.

Le Président Khatami a en outre préconisé récemment une Coalition pour la paix. Le dialogue et la paix sont des préalables à la durabilité et au développement. Pour instaurer un cadre de référence en matière de diversité durable il faudrait lui donner pour bases le dialogue, la compréhension et la promotion d'une coalition pour paix. Le dialogue est en un sens un signe d'appréciation de la diversité dans un climat international de plus en plus caractérisé par la monopolisation.

La notion de dialogue entre les civilisations est tout à fait pertinente dans le climat mondial actuel qui en a convaincu beaucoup de la nécessité de reconsidérer l'ordre mondial existant et les conceptions fondamentales qui nous ont conduit au point où nous en sommes aujourd'hui. Pour chérir la diversité et la tolérance et promouvoir la paix et la compréhension à l'échelle mondiale, il nous faut également une paix intérieure qui nous fait manifestement défaut. Ne voyons-nous pas que la fièvre et la confusion qui caractérisent de nos jours les affaires mondiales sont les reflets de notre détresse intérieure?

Le dialogue ouvrira la voie à une réconciliation conceptuelle avec la nature, une réconciliation entre l'esprit et le cœur et une réconciliation entre éthique et gouvernance.

Face à ces dilemmes mondiaux, nous devons prendre des mesures pour promouvoir la compréhension, la tolérance, l'éthique, un esprit de dialogue et de paix afin de faire renaître l'espoir dans les sociétés tourmentées et désemparées de la planète.

Nous sommes désorientés et errons sans but. Nous devons apporter la lumière partout où les ténèbres de la pollution et de la dégradation ont détruit la vie sur terre. Nous devons apporter la lumière à ceux qui continuent de vivre dans le désespoir et la pauvreté. Nous devons voir clair en nous-mêmes afin de pouvoir diriger et inspirer ceux qui fondent leurs espoirs sur nos décisions.



© Pham Khanh/UNEP

**S. Exc. M. Yashwant SINHA**  
Ministre des affaires étrangères de l'Inde

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

**C'**EST pour moi un plaisir et un honneur immense que de me trouver cet après-midi parmi vous pour cet important débat.

En Inde, depuis l'aube des temps, nous adorons la terre, les montagnes, les arbres, le sol, la lune, le soleil et les étoiles. Nous avons inventé, pour chaque phénomène naturel, un dieu qui règle toutes les manifestations de la Nature. Cette conception dépasse tous les clivages ethniques, religieux et linguistiques. En fait, elle transcende aussi les continents parce que l'on retrouve les mêmes caractéristiques dans toutes les civilisations anciennes. Que traduisent-elles? Elles traduisent un respect inné de la nature et un accord selon lequel, pour le bien de l'un comme de l'autre, l'homme vivait en paix avec la Nature.

C'est ainsi que se présentaient les choses quand l'Occident est venu se moquer de nous et nous tourner en dérision. Il nous a dit que nous étions païens et primitifs et ne savions pas nous organiser. Sous prétexte de modernisme, nous avons été obligés d'abandonner une bonne partie de ces pratiques. Et puis, est venue l'exploitation démesurée des ressources naturelles. Le besoin, principe de l'exploitation de la nature, a fait place à une avidité rapace et effrénée, cause de tous les problèmes que nous connaissons aujourd'hui et que nous nous sommes rassemblés à Johannesburg pour examiner.

Que faut-il faire? Je pense qu'il faut surtout reconnaître qu'il y a dans les civilisations anciennes une coexistence mutuellement bénéfique entre la diversité culturelle et la biodiversité. Si nous ne pouvons pas aider ces civilisations, au moins, laissons-les tranquilles. Mais il semble que nous ayons décidé de les aider. Nous ne les laisserons pas tranquilles, nous nous mêlerons de leurs affaires et leur imposerons des solutions aux problèmes dont il nous semble qu'elles souffrent.

En Inde, nous avons su répondre à nombre de ces questions. Nous avons trouvé nos propres solutions. Élever des vaches pour avoir du lait, c'est une occupation aussi vieille que le monde. Aujourd'hui, c'est une affaire lucrative, et l'Inde est le plus gros producteur de lait au monde. Nombre de coopératives villageoises qui élèvent des vaches et vendent du lait ont désormais recours aux technologies de l'information. Cette activité ancienne est désormais gérée par des ordinateurs. On se trouve donc dans une situation où la vache et l'ordinateur existent côte à côte. C'est ainsi que les populations autochtones trouveront leurs solutions propres. Elles n'ont pas besoin de

solutions imposées de l'extérieur. Nous redécouvrons ce que nous savions déjà et qui est inscrit au Principe 22 de la Déclaration de Rio.

Permettez-moi d'insister là-dessus: à nos yeux, la diversité culturelle et la biodiversité sont deux principes très importants qui existaient déjà dans les sociétés anciennes. Cette vérité une fois admise, ceux qui ont détruit non seulement la biodiversité mais aussi la diversité culturelle auront peut-être beaucoup à apprendre de ces civilisations. Si cette possibilité leur est donnée, je suis sûr que la vie en ce monde sera meilleure.

J'approuve sans réserve, M. le Président, l'idée que vous avez proposée de faire de la diversité culturelle le quatrième pilier de notre programme et de l'étudier notamment en relation avec la biodiversité. Voilà qui devrait être un thème important de nos délibérations.

En ce qui concerne la mondialisation, nul n'ignore qu'elle est inévitable. La difficulté essentielle, pour nous, c'est de savoir la gérer. Je suggère que nous conjugions nos réflexions pour la rendre plus douce. Abandonnons la conception dure de la mondialisation qui domine actuellement. Accordons-nous sur une forme plus douce de mondialisation pour en récolter les profits et non pas les maux. Si nous avons une idée claire de ces maux, nous pourrions instaurer un monde meilleur.

Je souhaite donc vivement que cette conférence soit pour nous l'occasion de comprendre que la tradition, les conventions et pratiques de populations qui ont traversé des siècles d'histoire et ont accumulé tant de sagesse doivent être préservées, renforcées et protégées. Et qu'elles doivent également constituer une partie très importante du développement durable. Il ne saurait y avoir de développement durable sans consommation durable. La cupidité doit donc faire place au besoin et cela devrait être un principe d'action essentiel pour nous tous.

Je vous remercie beaucoup de votre attention.



**M<sup>me</sup> Rigoberta MENCHÚ TUM**  
Lauréate du Prix Nobel de la paix (1992)

Monsieur le Président Chirac et cher ami,  
Excellences, Mesdames et Messieurs :

**C'**EST plus avec espoir qu'avec optimisme que je participe à cette réunion très attendue. Je me réjouis de l'occasion qui m'est offerte de mettre en commun avec vous l'énergie spirituelle qui nous permettra d'avoir la volonté politique nécessaire pour endiguer l'avidité déraisonnable qui menace de mettre fin à la vie sur notre planète.

Pour ce Sommet, Le Secrétaire général de l'ONU nous a invités à centrer notre attention sur cinq problèmes clés: l'eau, l'énergie, l'agriculture, la santé et la biodiversité, et le Président Mbeki nous a appelés à penser, dans cette entreprise, à la prospérité des populations et de la planète.

Tout d'abord, je voudrais relever l'importance que revêt l'organisation d'une table ronde sur un thème qui, pour moi, résume et précise les objectifs du Sommet: « La diversité naturelle et la diversité culturelle »; selon moi, ce ne sont pas deux choses liées entre elles, c'est une seule et même chose. Dans notre conception maya, tout peuple, toute culture est le miroir du monde naturel où elle vit. On ne peut imaginer un ours polaire dans l'Amazonie, de même qu'il serait difficile d'imaginer les Masai au Groenland. La diversité culturelle reflète la diversité naturelle. En temps qu'œuvre, la Création est unité dans la diversité, et toutes les vies y coexistent dans un équilibre harmonieux. A chaque fois qu'une forêt est détruite, c'est une forme de vie qui subit une violence, à chaque fois qu'une langue disparaît, c'est une forme de civilisation que l'on abat, un génocide que l'on commet.

Au cours des millénaires, nous autres peuples autochtones avons appris de la nature à vivre en harmonie avec tous ses éléments constitutifs. La Terre ne nous appartient pas, nous en faisons partie et dépendons des équilibres qui rendent la vie sur Terre possible. Depuis des siècles, nous autres peuples autochtones préservons ces équilibres, et d'autres, qui nous relient à l'ensemble de l'univers et nous rendent coresponsables de ce qui se passe dans le monde inférieur et dans le monde supérieur, comme dans l'arbre de la vie que nous avons hérité de nos aïeux, où le feuillage ne peut se comprendre si l'on ne connaît pas les racines, le tronc et les branches.

Pour nous, il y a dans ces relations vastes et complexes une sagesse et une spiritualité très profondes et, pour cette raison, elles sont inévitables. C'est ainsi que nos peuples ont compris les choses à travers les siècles, et c'est ainsi que la communauté internationale avait semblé les comprendre à Rio il y a 10 ans, en reconnaissant le lien

et la dépendance mutuelle de tous les éléments qui rendent possible la durabilité du développement et de la vie.

L'arsenal théorique et normatif auquel Rio a abouti constitue le progrès intellectuel et politique le plus important qu'aient apporté dans l'histoire récente les vicissitudes du débat sur le développement. Rio a marqué un point d'inflexion crucial des concepts en donnant au développement une dimension mondiale et en établissant un lien entre les dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles des instruments juridiques contraignants et l'Agenda 21. Ses principales insuffisances ont peut-être été les dimensions institutionnelles et financières, qui laissaient le processus à la merci de la volonté politique des gouvernements, milieux d'affaires et autres.

Néanmoins, ce qui a fait la différence à Rio, c'est l'irruption impressionnante des mouvements sociaux, organisations de la société civile, intellectuels humanistes et universitaires engagés. A Rio, c'est l'espoir qui s'est mondialisé. La participation de ces acteurs leur a donné un sceau de légitimité et a inauguré une ère nouvelle, où « Nous, les peuples... » sommes réellement les protagonistes de la définition des politiques mondiales qui nous concernent.

Le Sommet de Rio a été un pacte éthique et politique conçu pour redistribuer le pouvoir, les ressources et les privilèges entre les pays et au sein de ces pays; cependant, si l'on considère la réalité, il est difficile de ne pas s'impatienter. Il y a dix ans, c'est un pacte de développement et d'équité qui a été conclu. Aujourd'hui, c'est le concept de sécurité qui semble avoir remplacé ces valeurs et les autres valeurs qui avaient inspiré les pactes de Rio, la diversité étant désignée comme la principale menace.

La liberté des échanges et la main toujours plus visible d'un marché ouvert à quelques uns et fermé à la majorité ne peuvent continuer à détruire les économies. Les fraudes comptables scandaleuses relevées dans certaines des entreprises les plus importantes du monde ont montré que la main invisible du marché avait soudain trahi la confiance de l'ensemble de l'opinion non seulement dans ces grandes sociétés mais aussi dans les mécanismes publics créés pour les contrôler. La sécurité ne peut rester le prétexte de l'agression, ni la guerre continuer d'être la force motrice de l'économie et du savoir. L'ordre du monde du xxi<sup>e</sup> siècle ne peut se résumer à la faim et au désespoir pour les quatre cinquièmes de la population mondiale, et à l'opulence et au gâchis qui caractérisent le mode de vie, de production et de consommation du cinquième qui reste.

Le Pacte de Rio doit se changer en « code d'éthique » qui garantisse la coexistence pacifique et le salut de la planète. Nous ne pouvons repartir à zéro à chaque sommet. Nous ne pouvons continuer à adopter des accords de papier sans calendrier, sans objectifs vérifiables, sans mécanismes fiables de reddition de comptes. Les acteurs



sociaux ne peuvent être confinés aux « manifestations parallèles ». Nous avons des obligations et nous souhaitons aussi exercer nos droits. Il y a quelques minutes, j'ai eu l'honneur de lancer - au nom de six lauréats du prix Nobel de la paix - un appel aux leaders mondiaux, aux responsables politiques, sociaux et commerciaux, pour qu'ils fassent cet appel leur exigence. Je saisis cette occasion, M. le Président, pour vous remettre une copie de ce manifeste de sorte que vous puissiez en partager la teneur avec tous vos homologues ici présents.

Dans le cadre du présent Sommet, nous avons aussi signé et fait circuler une demande qui ne peut souffrir aucun délai pour que soient réformées en profondeur les structures du système international. Le monde d'après la guerre froide ne peut être régi par l'ordre issu de la seconde guerre mondiale. Il faut susciter un nouveau sentiment de responsabilité conjointe à laquelle nous soyons tous attachés. La participation sociale massive qui, à Rio, a rendu possible l'accession de la société civile à un rôle déterminant dans les décisions du système des Nations Unies, doit compléter l'institutionnalisation de mécanismes d'action et de responsabilité partagée, faisant place à la diversité des nouveaux acteurs qui se sont constitués au cours de ces années de lutte pour la vie, et doit donner le ton des efforts de réorientation de la lutte pour la justice et la paix.

Les États ne peuvent continuer à être les seuls responsables de décisions. En fait, cette responsabilité ne leur revient pas. Ils ne peuvent pas non plus rester les courroies de transmission et de légitimation des intérêts des puissants. La mondialisation n'est pas synonyme de fin des souverainetés et responsabilités particulières des États. Celles-ci se trouvent modifiées, complétées et renforcées du fait des rôles nouveaux de premier plan que jouent les acteurs sociaux et institutionnels au niveau mondial et local.

Nous, les peuples autochtones, exigeons que soit reconnu nos diverses cultures et notre droit à la libre détermination, dans les termes même que les pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme utilisent pour tous les peuples du monde. Nous exigeons que notre contribution à la préservation de la vie sur la planète, ainsi que nos formes de développement durable, soient reconnues et valorisées à ce Sommet. Cela suppose que soit reconnu notre droit à jouir de nos terres inaliénables et des ressources que nous avons conservées et utilisées sur un mode ancestral, ainsi que les droits collectifs que nous avons sur la connaissance de leurs propriétés, ainsi qu'il est stipulé à l'article 8 (j) de la Convention sur la diversité biologique.

Nous n'accepterons aucune restriction aux normes internationales actuellement en vigueur, en particulier à la nature obligatoire du principe « d'accord préalable donné en connaissance de cause » pour toute initiative de nature à affecter nos ressources et intérêts ainsi que celui de « responsabilité commune mais différenciée » au niveau mondial.

Nous n'acceptons pas la privatisation de la nature, de la Terre et de la vie. Nous n'acceptons pas que les ressources et les savoirs que nous avons élaborés pendant des siècles en vue de leur utilisation civilisée fassent l'objet de brevets au nom d'États ou, pire encore, de particuliers. Nous exigeons que nous soit accordée une garantie juridique sur notre patrimoine intellectuel collectif. Nous exigeons de pouvoir accéder aux bénéfices susceptibles d'être tirés de l'utilisation de ces ressources et de ces savoirs, que ceux-ci soient reconnus dans leur intégralité, et que soient reconnus les principes moraux immémoriaux qui caractérisent la relation que nous entretenons avec eux. Nous n'acceptons pas que l'exploitation commerciale débridée de nos ressources génétiques continue de nous déposséder et de nous appauvrir.

Les valeurs sur lesquelles nous autres peuples autochtones avons édifié nos systèmes complexes reposent sur la coopération et la réciprocité dans la vie communautaire, sur l'autorité des anciens et notre relation avec nos ancêtres, sur la communication entre les générations et leur responsabilité l'une vis-à-vis de l'autre, sur le droit collectif à la terre, au sol et à ses ressources, sur la souveraineté et l'autonomie de nos formes de production et de consommation, sur la dimension locale et la priorité accordée aux sources naturelles locales dans notre développement, sur la nature éthique, spirituelle et sacrée du lien entre nos peuples et l'ensemble de la Création.

Le présent Sommet doit abolir les subventions à la production de denrées agricoles dans les pays développés qui étouffent nos économies, nous laissent sans travail et nous rendent dépendants; il doit garantir la protection de nos systèmes traditionnels de production contre la contamination par des produits génétiquement modifiés et contre les abus qui les menacent dans les accords commerciaux mondiaux.

Que l'on n'interprète pas ces mots comme une protestation plaintive. Notre propos est d'inviter à vivre le regard fixé sur l'avenir commun de l'humanité. Ce que nous voulons, c'est défendre les droits de nos enfants et des enfants de nos enfants de façon qu'il y ait demain un monde pour tous. Les engagements pris aujourd'hui en faveur du développement définiront la vie de demain, et la surdité d'aujourd'hui nous mènera à une autodestruction à laquelle nous ne saurions nous résigner. Cet attachement à la dignité et ce souci de la vie de l'avenir concernera tout le monde. A vous, les gouvernements, organismes internationaux, mouvements sociaux et organisations de la société civile, nous demandons moins de rhétorique, moins d'euphémismes, moins de papier et plus d'action, plus de résultats tangibles, plus de responsabilité partagée, de multilatéralisme dans la prise de décisions et dans leur application, et davantage de respect pour les populations pauvres pour faire entendre leur voix.

Je vous remercie.

**M. Wole SOYINKA**  
Lauréat du Prix Nobel de littérature (1986)

**J**E voudrais commencer par faire une remarque: il semble que la nature elle-même se soit invitée à ce Sommet pour nous en rappeler de façon très dure et très cruelle, la vraie finalité, à savoir la nécessité d'observer à son égard la plus grande prudence.

Je veux parler des inondations d'une ampleur exceptionnelle qui ont englouti de nombreuses régions d'Europe, du spectacle affligeant de cités et monuments historiques, et de musées emportés par les eaux, sans compter les pertes en vies humaines. Ces scènes de désespoir se sont succédé non seulement en Europe mais aussi en Chine et en Amérique latine. C'est à mon avis une sorte d'avertissement qui confirme et met en lumière les observations de ma collègue Mme Rigoberta Menchu, à savoir que le temps de la rhétorique est passé. Lorsque les impondérables de la nature décident d'attirer l'attention sur les abus qui sont commis, ils frappent durement aux quatre coins du monde, balayant sur leur passage l'œuvre et les acquis de civilisations séculaires.

Il serait bien sûr malvenu de dire qu'il s'agit là d'un juste retour des choses car ce serait remuer le couteau dans la plaie. Je me contenterai donc d'affirmer que ces catastrophes sont là pour nous rappeler les ravages que ces sociétés ont causés à l'environnement et à l'écologie mondiale faute d'avoir fait preuve de mesure dans l'exploitation de la nature, attitude qui a caractérisé les relations entre la société moderne et l'environnement physique.

Je me souviens d'avoir été stupéfait, il y a plusieurs dizaines d'années, lorsque je suis allé faire mes études dans un pays d'Europe, à la vue de la suie incrustée dans la façade des bâtiments et flottant même dans l'air, si bien que quand on mouchait le nez, on la retrouvait dans son mouchoir. Quelques années plus tard, l'Europe a réalisé que sa dépendance excessive à l'égard du charbon avait considérablement dégradé son environnement si bien qu'on s'est efforcé, dans un premier temps, de remplacer ce combustible par du coke sans fumée. Un certain nombre de mines de charbon ont été fermées et l'on a recherché de façon concertée et méthodique d'autres moyens de chauffage et de nouvelles sources d'énergie. Il n'y a donc rien de nouveau dans ce à quoi nous assistons aujourd'hui; le centre des préoccupations a seulement été déplacé de là où des enseignements avaient été tirés à l'époque, et ces mêmes sociétés qui avaient trouvé des solutions pour elles ont tout simplement feint de les ignorer lorsqu'elles sont allées exploiter les ressources d'autres régions du monde.

Il est vrai qu'il n'y a pas de cathédrales médiévales ou baroques ni de monuments historiques dans bon nombre des régions productrices de pétrole en Afrique, par

exemple. Mais si l'on survole certaines parties de la région du Delta dans mon pays, le Nigéria, on peut apercevoir des centaines de torchères qui brûlent depuis quatre ou cinq décennies. Inutile de se demander ce qu'il advient de l'environnement, des arbres et de la faune, des très vieux étangs de pêche et des terres agricoles, ou encore des oiseaux qui volent au-dessus de ces hectares de zones empoisonnées.

Le mépris affiché à l'égard de l'écologie du Tiers Monde amène à se demander quel type de gouvernement est le mieux à même d'assurer la préservation de la biodiversité et le respect de l'environnement. Ainsi, le tableau que je viens de vous décrire a été rendu possible principalement grâce à la collaboration qui s'est établie, dans le dos des populations autochtones, entre les compagnies pétrolières et les dictatures en place au moment décisif. Cette simple collaboration instituée au mépris des populations locales a eu pour effet d'empoisonner l'environnement en excluant les personnes le plus directement concernées, mais s'est révélée rentable à la fois pour les compagnies pétrolières et pour les dictateurs. Cette situation nous rappelle la nature du système politique qui permet une telle attitude et nous engage à rechercher le type de gouvernance qui empêchera la marginalisation des populations dont les terres produisent en fait les richesses du pays.

Par ailleurs, j'ai été heureux de constater l'importance accordée à la question de la diversité culturelle, à telle enseigne qu'il a été proposé d'organiser une réunion sur les cultures du monde. Je souhaiterais demander au Président Chirac dans quelle mesure cette réunion pourra s'inscrire dans le prolongement de celle qui a eu lieu il y environ un an sur le *Dialogue des civilisations*. J'ai assisté à cette conférence et j'ai été très touché par l'allocution du Président Khatami qui s'est longuement étendu sur le thème de l'humanisme. Je pense que bon nombre de délégués ont été étonnés de constater que le dirigeant d'un État théocratique adopte une approche aussi globale et humaniste des différentes histoires et de l'avenir du monde. J'aimerais savoir s'il s'agit d'une initiative entièrement nouvelle ou si elle est associée au courant qu'on observe actuellement et qui préconise le respect des cultures les unes pour les autres et la nécessité d'un dialogue entre toutes les cultures du monde sur un pied d'égalité.

Pour conclure, je pense que le problème majeur auquel le monde est confronté est celui de la domination culturelle, de l'esprit de domination qui prévaut dans certaines cultures et religions. C'est pourquoi ce dialogue entre les cultures et les civilisations est devenu capital. Ce qui se passe au Soudan, par exemple, est un génocide culturel qui résulte du mépris sur lequel reposent les relations entre le gouvernement et les minorités. Certains dirigeants africains prétendent que ce conflit n'existe pas ou l'abordent avec une grande légèreté. Ils feignent de ne pas en comprendre les raisons. Or, à la base, il y a cette attitude de dédain exprimée à l'égard de ce que j'appelle parfois les « cultures invisibles » du monde. Si le respect mutuel était un principe de base, on n'assisterait pas à cette hémorragie qui dure depuis près de quarante ans sur ce même continent qui accueille notre conférence.

Je cite cet exemple pour réaffirmer la nécessité de renoncer à la rhétorique, de dépasser la simple acceptation de l'égalité des cultures et d'engager le processus politique qui traduira dans la pratique ces principes dont la justesse n'est plus à démontrer. Et ceci ramène à la question que j'ai posée précédemment: quel type de gouvernance est véritablement en mesure d'appliquer les nobles principes de la préservation de la diversité culturelle et du respect de la biodiversité du monde?



© R. Giling/Still pictures/UNEP

**M. Juan MAYR**  
Ancien Ministre de l'environnement de la Colombie

M. le Président de la République française, Excellences, M. le Directeur exécutif du PNUE, M. le Directeur de l'UNESCO, Mesdames et Messieurs les membres du bureau, Mesdames et Messieurs,

**J**E tiens tout d'abord à vous remercier de m'avoir si aimablement invité à participer à cette importante Table ronde consacrée à un thème d'une grande actualité et offrant de vastes perspectives d'avenir, à savoir la diversité culturelle et son interaction indissociable avec la biodiversité. C'est également un grand plaisir pour moi de pouvoir faire cette communication dans ma langue maternelle, l'espagnol, car la langue et ses diverses manifestations font partie intégrante du développement culturel et de l'identité de nos peuples. Je félicite les organisateurs de cette merveilleuse initiative.

Il est clair que la diversité culturelle et la diversité biologique vont de pair et c'est pourquoi, lorsque nous abordons le thème de la diversité culturelle, nous devons en reconnaître l'aspect territorial, ce qui renvoie aux zones géographiques où les processus culturels se sont développés à partir des caractéristiques et de la situation particulière de l'environnement et des ressources existant dans chaque zone. C'est dans ces territoires que chaque culture a forgé un code de valeurs et de conduite, en se fondant sur une connaissance approfondie des phénomènes naturels et des ressources du milieu environnant, de la qualité et de la fertilité des sols, des cycles de vie de la flore et de la faune, des ressources en eau, tantôt rares, tantôt abondantes, des mouvements des corps célestes, des relations avec les voisins, etc.

En fonction de leurs caractéristiques, les territoires ont offert à chaque culture diverses possibilités de développement mais, en même temps, ont imposé des limites, là encore en fonction de leur situation particulière. C'est dans ce contexte que diverses formes de pensées et d'adaptation à la réalité ont émergé. Ainsi, parlera-t-on de cultures fondées sur un vaste savoir, de cultures forgées par l'intérêt collectif, de cultures dont la vision du monde est le fruit de milliers d'années de références symboliques et magiques, de cultures autonomes au sein de leur propre territoire, douées à l'évidence d'un grand sens de l'équilibre entre l'être humain et la nature.

De tout temps, nombre de ces espaces culturels ont été menacés et cela est vrai aujourd'hui plus que jamais. Ces espaces se sont formés là où l'injustice et l'iniquité avaient davantage de chance de se manifester. La mondialisation a aggravé cette menace. C'est pour cette raison même que la présente réunion me paraît être de la plus grande importance.



Mais que comptons-nous faire pour inverser cette dynamique perverse? Voilà la grande interrogation et c'est pourquoi j'adhère et j'applaudis sans réserve à la proposition du Président Chirac de progresser dans la voie d'une convention sur la diversité culturelle. Je ne doute pas que cette initiative serait la plus importante du nouveau millénaire. De même, je ne doute pas le moins du monde qu'elle offrirait une tribune de premier plan pour débattre de la dimension éthique du développement durable, thème que nous avons soumis au Sommet de Johannesburg sous forme d'une contribution latino-américaine.

Pour pouvoir aller de l'avant, il est nécessaire que la culture dominante reconnaisse la différence et la diversité. C'est là la première condition pour restaurer la confiance, cette confiance qui a été perdue pour des raisons historiques que nous connaissons tous. Il est évident qu'il faudra faire un grand effort pour parvenir à une compréhension mutuelle, d'où la nécessité de se doter d'un espace multilatéral de débat et de définir un nouveau paradigme du développement durable, fondé sur le respect entre les cultures, l'équité et la quête de la paix et de la prospérité pour tous les peuples avec lesquels nous partageons cette planète.

Une fois admis ces critères minimaux et l'existence d'une volonté politique d'agir, il restera encore à accomplir, et ce dans l'avenir immédiat, une tâche considérable. Il ne fait aucun doute qu'un des impératifs doit être la protection sans délai de la diversité culturelle, à partir de la reconnaissance de son territoire dans les législations nationales. Cette mesure, de même qu'un moratoire sur les processus de développement qui n'ont pas fait l'objet de consultations et qui ont un impact culturel et territorial considérable, permettrait de mettre un frein aux activités en cause en attendant que les accords nécessaires soient conclus, ce qui éviterait que ces processus restent des sources de conflit permanent.

Enfin, je voudrais proposer la création à l'échelle internationale, d'une catégorie universelle ou d'un statut universel, sous le concept de « Réserves philosophiques », pour les cultures des minorités - et leurs territoires -, qui ont su conserver leur pensée traditionnelle et opérer leur adaptation culturelle à l'environnement de façon harmonieuse.

Je suis sûr que si une convention sur la diversité culturelle peut être mise en place et si les propositions que j'ai mentionnées sont tenues en compte, nous n'aurons pas simplement progressé vers le respect et la protection de la diversité culturelle mais, parallèlement, nous aurons fait un pas décisif en faveur de la protection, de la gestion et du bon usage de notre biodiversité, condition préalable à la réalisation du développement durable.

Je vous remercie.

## Professeur Arjun APPADURAI Yale University

**P**ERMETTEZ-MOI tout d'abord de remercier les chefs de secrétariat des deux grandes organisations et, bien entendu, le Président de la République française, M. Jacques Chirac, d'avoir fait en sorte que cette conférence puisse se tenir. C'est une très bonne chose que quelques personnalités civiles puissent s'exprimer, ne serait-ce que brièvement, dans un monde où l'on accorde de l'importance aux sociétés civiles.

C'est pour moi un grand plaisir de prendre la parole devant cette assemblée. Je me contenterai de quelques brèves remarques car des idées fortes, stimulantes et convaincantes ont déjà été énoncées. Ces brèves remarques seront en forme de notes de bas de page 00 les universitaires savent faire ce genre de choses.

Premièrement, la mondialisation fondée sur la logique du marché, telle que nous l'avons connue ces 20 dernières années, a creusé le fossé entre les riches et les pauvres. C'est là un fait incontestable. Deuxièmement, l'espèce humaine a fait la preuve, à l'étonnement général, qu'elle était capable à la fois de gérer la planète et de la rendre invivable. Troisièmement, pour plus de la moitié de la population mondiale, la biodiversité et le respect de l'environnement semblent être des plaisanteries cruelles, des jeux réservés à l'élite alors que les pauvres n'ont pas de pain et vivent, comme Wally Serote l'a dit récemment, « aux marges de l'existence ».

Ces réalités que nous essayons d'affronter au moyen de nouveaux partenariats, d'un vaste projet et des technologies m'amènent à me poser trois questions :

**Premièrement:** on a énormément disserté des ressources renouvelables, mais existe-t-il d'autres ressources renouvelables plus essentielles que nos enfants, nos rêves et nos aspirations, nos talents et notre imagination, pour tout dire d'autres ressources plus essentielles que notre humanité elle-même ?

**Deuxièmement:** comment l'être humain pourrait-il gérer la diversité planétaire et l'écodurabilité à long terme alors que nous avons fait la preuve de notre incapacité fondamentale à nous gérer nous-mêmes, à gérer nos ressources rurales, notre pauvreté, nos maladies et même notre volonté de vivre ensemble, comme l'a dit mon collègue et ami Achilles Mbembe ? Sommes-nous aptes à gouverner toutes les espèces alors que nous n'avons pas su nous gouverner nous-mêmes ?

**Troisièmement:** étant donné l'échec tragique des partenariats de toutes sortes - entre États, au niveau multilatéral, entre sociétés privées et mouvements sociaux - qui n'ont pas réussi à inverser le courant de l'apartheid financier et à éradiquer l'exclusion sociale en 50 ans au moins d'efforts sur lesquels on comptait beaucoup, peut-on se

cachez que nos meilleures armes contre la pauvreté, la guerre et la dégradation de l'environnement sont les trois à quatre milliards de pauvres de la planète eux-mêmes ?

Si l'on veut bien y réfléchir, on s'apercevra qu'aucune mesure d'exécution (« exécution » étant le maître mot du sommet de Johannesburg) ne viendra donner suite à nos idées même les plus géniales sur l'eau, les carburants, les énergies, les forêts et l'air pur si on ne prête pas attention à la diversité culturelle.

Pourquoi? J'en viens à ma dernière remarque.

Dans la diversité culturelle et grâce à elle, les pauvres peuvent lutter contre la pauvreté dans la dignité, exprimer leurs rêves, construire ce que j'appellerai leur aptitude à vouloir et ajouter leurs propres visions à la somme des visions du bien-être de l'homme et du développement. Cette somme, cette banque de visions, est le moyen de faire des pauvres de la planète de véritables partenaires dans les combats pour le développement durable.

Si l'on ne s'intéresse pas à cet atout immense et inexploité, on se trouvera face à deux choix inacceptables. Un monde d'air pur et d'eau propre sans êtres humains pour en jouir. Ou un monde où la pauvreté et la dégradation écologique nous broieront dans un engrenage que nous pourrions appeler « Ecogeddon ».

Il y a une troisième voie: considérer la dignité comme une ressource renouvelable qui devrait, selon moi, constituer la base de la diversité culturelle et des accords et engagements dont il a été question aujourd'hui, engagements que je fais miens, dont je me félicite et auxquels j'espère pouvoir me joindre.



© Khaliissa Ikhlef/UNESCO

**M<sup>me</sup> Aminata TRAORÉ**  
Ancienne Ministre de la culture du Mali

Il est heureux qu'au chevet de notre Planète malade nous reconsidérons le lien entre diversité culturelle et biodiversité: nous gagnerons tous et à tout point de vue si après Johannesburg nous parvenons à lier l'acte à la parole.

Nous aurons libérer la créativité populaire et bien des talents qui dorment encore parce que méconnus et négligés par le discours dominant. La démocratie elle-même, revêtra son véritable sens parce que des centaines de millions d'hommes et de femmes, détenteurs de connaissances, qui sont exclus par la pensée dominante, pourront recourir à leur propres repères, participer activement à la réflexion, aux prises de décisions, à la conduite des affaires publiques et au contrôle citoyen.

La véritable difficulté se situe au niveau des modalités pratiques de mise en œuvre d'un projet de société qui intègre effectivement les réalités et les valeurs du Sud quand le développement procède d'une démarche de dépossession. La revalorisation du lien entre diversité culturelle et biodiversité qui est une idée belle et généreuse ne résiste pas à la dure logique de l'économie et de la finance qui prévaut dès que nous sortons de cette salle.

Cette belle idée suppose, pour un pays comme le mien, un changement total de perspective quant au coton que le Mali produit. Premier producteur de cette matière première en Afrique Sub Saharienne, le Mali qui aurait pu prendre appui sur le savoir-faire multiséculaire de ses artisans-tisserands pour transformer son coton exporte la quasi-totalité de sa production.

Chômage, perte de connaissance et d'identité culturelle, départs vers l'Europe sont quelques unes des conséquences désastreuses des choix macro-économiques imposés au Mali.

Le débat sur la diversité culturelle et la biodiversité renvoie ainsi à des décisions macro-économiques non appropriées. La réactualisation, la consolidation du lien entre ces deux dimensions essentielles de notre existence sur terre nécessite, par conséquent, la redéfinition du sens de la coopération bilatérale et multilatérale.

**M<sup>me</sup> Esther CAMAC**  
Asociación IXACAVAA, Costa Rica;  
Alliance internationale des peuples autochtones  
et tribaux des forêts tropicales

**U**TILISER le pluriel pour désigner les peuples autochtones, c'est un premier pas pour reconnaître qu'il n'y a pas seulement un peuple autochtone mais de nombreux peuples, chacun avec son identité, sa langue, son territoire, ses coutumes, ses lois, ses normes et ses savoirs élaborés, renouvelés et développés avec le temps. De même, lorsqu'on entend parler de biodiversité, on pense à la diversité de la vie sur la terre. La diversité culturelle et la biodiversité des écosystèmes sont intimement liées à notre conception du territoire, de l'utilisation et de la gestion de cette biodiversité.

Il faut donc se demander ce qu'est le développement durable et ce qu'il signifie. A moins qu'il ne faille parler de modèles de développement durable? Je pense que l'on aurait tort de définir un modèle de développement durable à partir des paramètres de la société occidentale; celle-ci mesure les personnes qu'elle produit selon un mode de vie fondé sur la consommation avec une identité, une culture, une pensée voire une vie uniformes. L'utilisation des ressources est fonction de ce modèle d'existence, et « l'utilisation durable » sert à masquer l'exploitation des ressources.

Ce modèle isolé de développement a donné la preuve qu'il n'était pas durable: c'est un échec qui a précipité notre mère la terre et ses enfants, les êtres humains, dans une crise grave, où ils risquent de disparaître. Nous les peuples autochtones, avons dit que nous étions différents et divers, et que chaque peuple, en suivant les enseignements et les traces de ses ancêtres, avait élaboré des modèles de développement fondés sur la connaissance de l'habitat que nous appelons territoire.

**LE CONCEPT DE DITSÖ KE' DES PEUPLES CABECAR ET BRIBRI  
DU COSTA RICA (SAVOIR TRADITIONNEL  
SUR LA GESTION DES RESSOURCES ET DE LA TERRE)**

Nous autres, peuples autochtones, nous avons appris à vivre en harmonie avec les espèces végétales et animales des forêts. La forêt est notre habitat naturel, c'est là que nous trouvons tous les éléments essentiels à notre subsistance et à notre développement culturel. Ce mode de vie nous a permis d'élaborer un système de savoir autonome ancestral sur notre habitat - le territoire, son organisation, la gestion et l'utilisation des ressources naturelles fondée sur un savoir ancestral pour répondre aux besoins de nos peuples; ce système s'appelle, en langues bribri et cabecar, « Ditsö ke ».

Malheureusement, ces systèmes ancestraux se défont sous l'action des changements socio-économiques et de l'adoption de nouveaux modes de relation avec la

nature. L'industrialisation et le développement des grosses sociétés bananières ont fini par toucher les zones des peuples autochtones en vue d'y imposer leur modèle de développement.

Le Ditsö ke, conçu comme plan ancestral de gestion des terres et de développement, nous a permis de protéger nos forêts et d'assurer la survie des peuples Bribri et des Cabecar, en sauvegardant notre espace culturel, nos espaces sacrés, nos champs et nos lieux d'habitation en harmonie avec les autres espèces. L'espace est conçu comme union du passé, du présent et de l'avenir. Chaque région, chaque lieu a une dimension temporelle qui s'exprime dans notre histoire, dans notre temps mythique. Les rivières, montagnes et lacs sont souvent des sites sacrés, auxquels l'histoire et la tradition ont attribué un contenu immatériel. Le Ditsö ke nous permet d'ordonner l'espace selon une modalité qui ne peut se comprendre qu'à la lumière de notre histoire mythique et de notre espace culturel. Il nous permet de comprendre que cette organisation ne se fait pas seulement au profit des êtres humains mais aussi des autres espèces, qui ont le même droit de vivre que l'humanité. De même que les êtres humains ont besoin d'un lieu pour vivre, de même les autres créatures naturelles ont elles aussi besoin d'un espace pour vivre. Les plantes et les animaux sont au même niveau que les êtres humains. Il y a là un principe de coexistence, de respect des créatures naturelles. La protection de la forêt est aussi synonyme de protection de la vie dans son ensemble.

Le Ditsö ke nous permet de savoir que nous pouvons répondre à tous nos besoins – qu'il s'agisse de denrées alimentaires, d'habitation, de médicaments, d'art, de loisir ou de spiritualité – sans causer de préjudice à la forêt. C'est un principe d'égalité et de respect. La terre ne nous appartient pas; elle n'est pas possession personnelle, car nous appartenons à la terre et aux lieux qui sont habités par d'autres créatures aussi. Il faut voir dans le Ditsö ke un plan de gestion des terres et de protection des ressources en général. Il n'est pas au service exclusif des êtres humains mais vise à protéger toutes les espèces, qui jouissent du même droit à la vie que l'homme. D'où l'idée d'équilibre, d'harmonie avec la nature. L'espace n'est pas géré au sens strictement utilitaire, mais en fonction des nécessités liées à la culture et à l'histoire de notre conception du monde. Les forêts ont leur propre ordre, que nous devons apprendre à connaître et respecter<sup>2</sup>. Le Ditsö ke nous permet de gérer nos affaires en nous guidant sur les lois naturelles de la vie. De la sorte, nous pouvons satisfaire nos besoins immédiats sans faire violence à la vie dont nous sommes tributaires en tant que peuple et que culture. Ainsi, les forêts et ressources sont conservées comme patrimoine pour les générations futures.

## **LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET BIOLOGIQUE: LES DÉFIS DE PROTECTION DU SAVOIR TRADITIONNEL**

Selon une étude du Fonds mondial pour la nature (WWF), on compte 6500 groupes linguistiques répartis dans les 200 écorégions du monde et, d'après les chiffres qui



ont été présentés lors de cette Table ronde, plus de 350 millions de personnes vivant dans plus de 70 pays du monde appartiendraient à un peuple autochtone; sur les 6000 cultures qui existent dans le monde, 4500 sont autochtones<sup>3</sup>. « Au siècle dernier, le monde a perdu 4000 langues sur 10000. La moitié de ces langues, essentiellement en Amérique et en Australie, seraient menacées d'extinction<sup>4</sup> ».

Selon M. Simon Brascoupé, chargé des peuples autochtones et de l'environnement au Canada, « la perte de la diversité biolinguistique et des connaissances traditionnelles équivaut à l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie », et le consumérisme, âme des régimes néo-libéraux actuels, ne reconnaît pas le lien spirituel avec la terre qui est au cœur des philosophies et pratiques traditionnelles des peuples autochtones<sup>5</sup>.

Les connaissances des peuples autochtones sur les valeurs liées à la terre mère et à l'utilisation durable des ressources doivent être les piliers de l'éducation pour la vie et la durabilité environnementale. Nous ne sommes pas d'accord avec le nouveau biocolonialisme qui cherche subrepticement, sous prétexte de partager équitablement les profits, à s'approprier notre savoir. Nous estimons qu'il est indispensable de reconnaître et de protéger ce savoir et les formes de développement fondées sur l'idée que la terre est notre mère, que les ressources font partie intégrante de la vie et que nous devons nous préoccuper des ressources de la terre notre mère pour que nos enfants et les enfants de nos enfants vivent bien et ne souffrent pas de manque.

## RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- a) La reconnaissance des territoires des peuples autochtones comme catégorie pour la conservation de la biodiversité est essentielle pour pouvoir remédier à la pauvreté des peuples, redonner vie à la culture et protéger le savoir traditionnel en même temps que restaurer les écosystèmes et leurs ressources.
- b) Le retour aux valeurs ancestrales du travail collectif, l'utilisation durable des ressources, la protection des ressources en vue de l'avenir et la préoccupation du bien-être de l'ensemble de la communauté seront un moyen de lutter contre la pauvreté.
- c) Le concept de richesse recouvre la vie de la communauté sous tous ses aspects. En Occident, le concept de richesse est synonyme d'accumulation de biens et de capitaux.
- d) Si l'on reconnaît la contribution que les peuples autochtones ont apportée à l'humanité, les États doivent reconnaître les terres et territoires des peuples autochtones et les leur accorder, en même temps qu'encourager la renaissance des savoirs traditionnels, langues et systèmes éduca-

tifs, ainsi qu'apporter un soutien financier aux modes de vie, systèmes de gestion des terres et plans de développement fondés sur les valeurs ancestrales.

- e) Telle qu'elle est actuellement promue, la mondialisation constitue une menace et diminue les possibilités de diversité culturelle étant donné qu'elle donne la priorité aux valeurs d'individualisme, de concurrence et de consommation, ainsi qu'à l'argent comme fin en soi.
- f) Les peuples autochtones doivent pouvoir librement déterminer et décider comment et avec quoi ils souhaitent être présents sur le marché mondial, et les marchés doivent s'ouvrir de telle sorte que les peuples autochtones y aient les mêmes chances que les autres, sans que leur participation soit obligatoire.
- g) Il faut redevenir conscient du fait que la terre ne nous appartient pas, et qu'il faut ménager les ressources pour nos enfants et les enfants de leurs enfants; c'est un principe éthique pour la consommation et la protection de la biodiversité.
- h) Les savoirs des peuples autochtones sur la relation à la terre-mère et l'utilisation durable des ressources doivent être les piliers de l'éducation pour la vie et la durabilité environnementale.
- i) Il convient d'entreprendre des recherches auprès des peuples autochtones sur le statut du savoir traditionnel. Tous les plans de développement doivent reposer sur le savoir traditionnel. « Un savoir qui n'est pas utilisé est perdu », ce qui signifie qu'il est nécessaire de lui redonner vie, dans des domaines comme l'agriculture, en revenant aux activités et systèmes traditionnels de sécurité alimentaire, de soins de santé et de savoirs sur l'habitat. Il convient d'encourager les rencontres entre peuples et générations.
- j) La reconnaissance juridique et constitutionnelle de la diversité est la première étape de la reconnaissance de la différence. Pour citer un théologien argentin, « mon droit s'arrête là où je reconnais le droit d'autrui ».
- k) Il convient de promouvoir des espaces de participation et de prise de décisions à tous les niveaux, tant politiques qu'économiques, ainsi que d'encourager le dialogue pour résoudre les conflits en vue de la coexistence humaine, dans un cadre éthique qui prévoit notamment la reddition de comptes (administratifs et politiques), des sanctions et une restauration.

**TON DEVOIR EST MON DROIT, MON DEVOIR EST TON DROIT :  
c'est ainsi que nous commencerons  
à établir une relation de fraternité et de respect mutuel.**

Je vous remercie.

1. Le Ditsö ke est un système ancestral de gestion des terres et ressources des communautés autochtones. Il permet de déterminer les sites sacrés pour les cérémonies, des lieux sacrés comme les rivières ou lacs, les lieux où l'on peut chasser et ceux où la chasse est interdite, les lieux pour les semailles, les emplacements pour les habitations ou les cimetières, les endroits où l'on trouve des pierres aux vertus curatives, les lieux pour les cultures ou pour trouver des matériaux de construction et matières premières pour l'artisanat.  
Etymologiquement, le vocable Ditsö ke est composé de deux mots : ditsö, qui signifie clan ou graine, et ke, qui signifie lieu ; il désigne donc le lieu de la graine ou le lieu du clan.  
En langue bribri, la graine est synonyme d'être humain. Le lieu de la graine est synonyme du lieu des êtres humains. Au sens plus large, le Ditsö ke était ce qui permettait de gérer les terres conformément à la division en clans, chaque clan ayant son propre territoire.
2. Réflexion faite par les anciens des Bribri et Cabecar et l'équipe de l'Association Ixacavaa à partir de l'expérience tirée du plan de gestion des terres du Bajo Chirripo, Pueblo Cabecar.
3. Oviedo, Gonzales et al. Indigenous and Traditional Peoples of the World and Ecoregion Conservation. WWF International, Novembre 2000, page 9.
4. Brascoupé, Simon, « Fin de la sustentabilidad », Biodiversity - Review of Life on Earth, août 2002, page 29.
5. *Ibid.*



© Stuart GR Warner/UNEP

### 3. Synthèse par M. Klaus Töpfer Directeur exécutif du PNUE

*Aujourd'hui, l'humanité est devenue  
pour la nature plus dangereuse  
que la nature ne l'a jamais été pour l'humanité*

Hans Jonas - philosophe allemand

COMMENT définit-on la diversité culturelle et la biodiversité? Par culture, on entend l'ensemble complexe de solutions dont la communauté humaine hérite, qu'elle adopte ou invente afin de faire face aux défis de son environnement naturel et social. La diversité culturelle englobe toutes les communautés de la planète, chacune avec sa propre identité, déterminée par son origine ethnique, son histoire, sa langue, sa religion et ses expressions artistiques. La biodiversité est le patrimoine biologique d'une zone géographique ou d'un écosystème. Pour l'humanité, la biodiversité présente de multiples atouts directement utilisables, pour son alimentation notamment, mais aussi indirectement utilisables, pour la protection des bassins versants ou la préservation du cycle des nutriments, par exemple. Notre connaissance de la biodiversité s'est construite au fil des siècles par l'observation et l'analyse des espèces et des processus à l'œuvre au sein des écosystèmes. En outre, la biodiversité a des aspects non matériels qui découlent de son importance intrinsèque et démontrent les dimensions culturelles, religieuses, philosophiques et esthétiques qu'elle revêt pour l'humanité. De même que la biodiversité a besoin d'un écosystème pour se perpétuer et évoluer, la diversité culturelle doit s'enraciner dans un système culturel et dans le dialogue. Ni la diversité culturelle ni la biodiversité ne sont des réalités rigides puisqu'elles sont en constante évolution et s'adaptent aux changements internes et externes. Pour que la planète conserve sa vitalité et sa diversité, il faut qu'elle sache s'adapter à l'évolution des écosystèmes et de son rapport de dépendance avec l'humanité.

La diversité culturelle et la biodiversité ne sont pas seulement interdépendantes, elles sont souvent indissociables.<sup>1</sup> Sur les quelque 6000 cultures que compte le monde, entre 4000 et 5000 sont des cultures autochtones, ce qui signifie que les peuples autochtones représentent entre 70 et 80 % de la diversité culturelle mondiale.

Quand on regarde la répartition des peuples autochtones sur la planète, on remarque une nette corrélation entre les zones où la diversité biologique est maximale et les zones de diversité culturelle; c'est le cas tout particulièrement dans les zones de forêt pluviale d'Amérique latine, d'Afrique et du Sud-Est asiatique. Le vécu quotidien des peuples autochtones, en ce qui concerne notamment leurs modes de production et de consommation, est en relation directe avec leur environnement naturel. Les

modes de production sont très souvent liés à la spiritualité et traduisent une conception holistique de la nature. On ne peut mesurer correctement la valeur des écosystèmes, des paysages, des animaux et des végétaux par le mode statistique ou en termes purement financiers du fait que les valeurs de la diversité biologique, culturelle et linguistique sont inhérentes à la vie elle-même.

C'est au niveau local que l'on observe le mieux l'interaction entre la biodiversité, les langues et les cultures humaines. A ce niveau, les paysages ne sont pas seulement façonnés et modifiés par l'activité humaine, ils sont aussi symboliquement intégrés à la sphère de la communication humaine par les mots, les contes, les chants, les proverbes et les légendes qui codent les relations humaines avec l'environnement et en sont le véhicule. Les gens qui ne parlent pas leur langue maternelle n'ont pas accès aux savoirs traditionnels et sont voués à ignorer des informations vitales pour leur subsistance, leur santé et l'exploitation durable des ressources naturelles.

Des espèces biologiques, mais aussi de nombreux groupes ethniques de par le monde sont aujourd'hui menacés d'extinction. Les causes et les conséquences de cette disparition tiennent à l'exploitation de moins en moins durable des ressources naturelles de la planète et à la marginalisation et la dépossession croissantes des populations autochtones et minoritaires. La plupart des peuples autochtones considèrent la terre et la langue comme également importantes pour leur identité en tant que peuple souverain. Or, si l'on préservait la diversité biologique et culturelle, on serait en mesure d'assurer une existence équitable et pacifique à tout un chacun sur la terre.

On estime que 40 % de l'économie mondiale reposent sur des produits biologiques. Des régions parmi les plus pauvres du monde financièrement abritent la plus grande partie de la biodiversité mondiale essentielle à la survie de l'humanité en général et non pas seulement à la survie des groupes ethniques qui vivent sur ces territoires. Il est difficile de mesurer les valeurs économiques de la biodiversité étant donné l'importance multidimensionnelle de toute vie sur terre. Mais il est indéniable que la biodiversité joue un rôle économique important, vu les immenses ressources génétiques profitables à l'humanité qu'elle recèle, en particulier sur le plan de leur potentiel médical et biotechnologique.

Voyant le rythme alarmant auquel les espèces disparaissent par la faute des activités humaines, 168 pays ont signé la Convention sur la diversité biologique. Cette Convention reconnaît la souveraineté des États sur leurs ressources génétiques et leur droit à un partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. Certains pays, surtout en Amérique latine, ont depuis adopté des lois pour contrôler l'accès aux ressources génétiques et rémunérer leur utilisation. A sa sixième réunion en avril 2002, la Conférence des Parties a invité les Parties, les gouvernements et les institutions à prêter une aide technique et financière aux pays les moins avancés et à renforcer les capacités de ces pays et de leurs populations autochtones et locales en

vue de l'établissement et du maintien de mécanismes destinés à protéger les savoirs traditionnels et le partage équitable des avantages découlant de leur exploitation.

Face à la puissance du courant de mondialisation, on pourrait avoir l'impression que tout est lié et, que en conséquence, le monde se fond en une seule entité. Mais une autre tendance se fait jour : partout dans le monde, les mégalo-poles s'exercent au syncrétisme culturel - mélangeant des éléments internationaux et locaux, faisant naître de nouvelles formes culturelles qui s'expriment principalement dans la musique et les arts plastiques. La mondialisation a deux visages qui semblent se contredire l'un l'autre. D'un côté elle apparaît comme un processus d'homogénéisation qui touche à de nombreux aspects de l'existence. De l'autre côté, elle exige la préservation et la protection de la diversité culturelle. Mais la diversité culturelle est-elle vraiment en train de disparaître ? La diversité subsiste dans certaines des parties du monde qui ont une longue tradition d'activités et de contacts interculturels, par exemple en Europe.

Les biens et services culturels ne sont pas étrangers aux nouveaux modes de production, de consommation et de commerce dans le monde d'aujourd'hui. La mondialisation culturelle devient un instrument du marché puisque les multinationales des médias contrôlent un nombre croissant des marchés consommateurs mondiaux. S'il est important que les États nationaux soutiennent par des mesures les industries culturelles pour qu'elles puissent se développer, de telles mesures ne sont peut-être pas ce qu'il faut pour garantir la consolidation de ces industries et la distribution de leurs produits au-delà des frontières nationales. Quels sont les effets culturels de la mondialisation ?

La dynamique de la mondialisation va inévitablement de pair avec une intensification des échanges entre les cultures. Si ces contacts sont souvent recherchés, fructueux et bénéfiques à chacune des parties, ils sont tout aussi fréquemment sources de conflit. Si nous voulons atteindre notre objectif le plus important, à savoir vivre dans la coexistence pacifique et la dignité, il va nous falloir apprendre à respecter les différences religieuses et à éviter les tensions interculturelles. Il nous faut apprendre à comprendre l'inconnu, ce qui suppose impérativement au préalable l'instauration d'une tolérance fondée sur le respect mutuel. L'on ne peut prévenir les conflits que par le dialogue et en s'efforçant de mettre au jour les raisons profondes des tensions. Il faut populariser et mettre plus en avant ce dialogue et le placer en tête de l'agenda mondial, non pas en tant que simple théorie culturelle mais comme une nécessité stratégique.

La tolérance et le respect réciproque pour la singularité culturelle sont une condition indispensable d'une meilleure compréhension entre les peuples du monde et de la reconnaissance de notre humanité commune.

La diversité culturelle englobe toutes les expressions de la créativité humaine et tous les modes de vie matérielle, intellectuelle, spirituelle. Elle est étroitement liée à



l'immense défi du développement de notre époque, à la protection de l'environnement, l'atténuation de la pauvreté, la santé et la promotion de la démocratie et de la paix.

Plus nous perdons en diversité, culturelle comme naturelle, plus nous courons un risque d'instabilité. Nous deviendrons incapables de faire face à des catastrophes naturelles comme de mauvaises récoltes ou les sécheresses. Les savoirs locaux, traditionnels et autochtones ainsi que ceux qui en sont les gardiens doivent par conséquent être protégés. Il est temps d'accorder une valeur économique à ces savoirs et aux ressources génétiques si amoureusement cultivées par les peuples autochtones tout comme nous protégeons les droits de propriété intellectuelle. Nous ne parviendrons à mettre sur pied une société viable que par la participation et l'autonomisation de tous les peuples.

1. Ce fait a été clairement démontré dans la publication du PNUE sur les valeurs culturelles et spirituelles de la biodiversité (1999), vaste recueil de contributions interdisciplinaires fort stimulantes qui mettent au jour les défis multidimensionnels que la conservation de la biodiversité nous pose à tous.



© Chryssa Aliberti/UNEP